

Table des Matieres

	PAGES
Informations sommaires sur la Compagnie	2 - 3
Profils des Administrateurs	4 - 6
Convocation de la 19 ^{ème} Assemblée Générale Annuelle	7
Rapport du Président du Conseil d'Administration	8 - 11
Rapport sur la gouvernance de la Compagnie	12 - 16
Aperçu Général des Résultats Financiers	17
Rapport du Conseil d'Administration	19
Rappel des Responsabilités des Administrateurs	20
Rapport des Auditeurs Externes aux Administrateurs	21
Comptes financiers:	
Compte des Pertes et Profits	22
Compte de Bilan (Situation Financière)	23
Compte des Variations des Fonds Propres	24
Compte des Variations du Flux de la Trésorerie	25
Annexes des Etats financiers	22 - 67
Informations complémentaires:	
Compte de résultat	Annexe I
Comptes Actionnaires	Annexe II
Certificat de Notation de Solvabilité Financière	Annexe III

Informations Générales sur la Compagnie

CONSEIL D'ADMINISTRATION	Dr. Michael Gondwe	-	(Président)	
	Mme. Irene Muyenga	-	(Vice-présidente)	
	M. Rajni Varia	-	(Directeur général)	
	M. Aden Saleh Omar			
	M. Albert Nduna			
	M. Amna A. Mohammed			
	M. Elias Baingana			
	M. Justine Mwandu			
	Mme. Nelius Kariuki			
	M. Tushar Shah			
	M. William Erio			
	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS	M. Alex Gitari		
		M. Anjay Patel		
M. Hosea Kashimba				
M. Iddi K. Haji				
M. Jadhah Mwarania				
M. Leo Huvaya				
M. Marc Rugenera				
M. Mohammed Seyadou				
Mme. Shamoum M. A. Alamin				
DIRECTION GENERALE	M. Rajni Varia	-	Directeur général	
	Mme Hope Murera	-	Directrice de l'Administration générale	
	M. Benjamin Kamanga	-	Directeur Financier	
	M. Ronald Kasapatu	-	Directeur Technique (Opérations)	
	M. Jerry Sogoli	-	Secrétaire général	
	M. Joseph Nabimanya	-	Chef de Dpt. Res. Hum. et Administration	
	M. Kenneth Oballa	-	Chef de Dpt. Formation	
	M. Sammy Silamoi	-	Chef Comptable	
	M. Victor Chasinda	-	Chef de Dpt. Informatique	
	M. Ali Osman	-	Dir., ZEP-RE Retakaful Window, Soudan	
	Mme. Hanta Raolison	-	Directrice régionale, Cameroun	
M. Shipango Muteto	-	Directeur régional, Zambie		
SIEGE	Nairobi, Kenya			
	ZEP-RE Place			
	Longonot Road, Upper Hill			
	B.P. 42769 - 00100			
	Nairobi, Kenya			
	Téléphone:	+254 20 2738221/4973000		
	Fax:	+254 20 2738444		
Email:	mail@zep-re.com			
Site Internet:	www.zep-re.com			
BUREAU DIRECT RETAKAFUL WINDOW	Khartoum, Sudan			
	Reinsurance House Building			
	B.P. 3224			
	Khartoum, Soudan			
	Téléphone:	+249 183 799357/8		
	Fax:	+249 183 799359		
Email:	zep-re@sudanmail.net			

Informations Générales sur la Compagnie (Suite)

BUREAUX REGIONAUX

Lusaka, Zambia
 No. 54, Plot No. 1014A,
 Church Road, Rhodes Park
 B.P. 36966
 Lusaka, Zambia
 Téléphone: +260 211 252586
 Fax: +260 211 251227
 Email: email@zep-re.com.zm

Douala, Cameroun
 Immeuble OAA, 2^{ème} Etage
 B. P. 12671
 Avenue Charles De Gaulle
 Bonajo, Douala, Cameroun
 Téléphone: +237 33 47265
 Fax: +237 33 420472

AUDITEURS

Cabinet Deloitte & Touche
 Experts Comptables Diplômés (Kenya)
 Deloitte Place, Waiyaki Way, Westlands
 B.P. 40092 – 00100
 Nairobi, Kenya

BANQUES DOMICILIATAIRES

Standard Chartered Bank Kenya Limited
 Standard Chartered @ Chiromo, Level 5, 48 Westlands Road,
 B.P. 40984 - 00100
 Nairobi (Kenya)

Stanbic Bank Zambia Limited
 Woodgate House, Nairobi Place, Cairo Road,
 B.P. 319555
 Lusaka (Zambie)

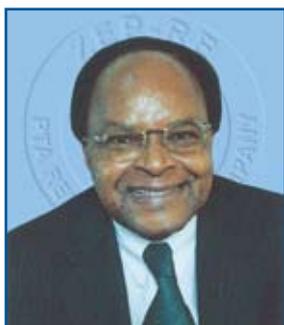
Lloyds TSB Bank PLC
 Business Banking Service Center
 113 – 116 Leadenhall Street
 London, EC3A 4AX
 Grande Bretagne

Kenya Commercial Bank Limited
 University Way Branch
 B.P. 7206 - 00300
 Nairobi (Kenya)

Sudanese French Bank
 B.P. 2775
 Khartoum (Soudan)

SCB Cameroun
 530, Rue du Roi George
 B. P. 300
 Douala (Cameroun)

Profils des Administrateurs



Dr. Michael Gondwe

Le Dr. Michael Gondwe est l'actuel Président du Conseil d'Administration de la Compagnie. Son élection effective à ce poste de responsabilité date de mai 2009, alors qu'il siégeait déjà au sein de cet organe depuis 200, en qualité de membre non associé à la gestion quotidienne des activités de la ZEP-RE. Le Dr. Gondwe est, en effet, titulaire de plusieurs diplômes universitaires, au nombre desquels des Diplômes d'Etudes Approfondies en Droit des Universités de Zambie et de Virginie (Etats-Unis d'Amérique), et d'un DEA d'Administration des Entreprises de l'Université Moi (Kenya). Il est, par ailleurs, Docteur de 3ème Cycle en Gestion Financière de Kenya College of Accountancy (Institut d'Etudes Financières du Kenya) et Ancien Etudiant du Programme d'Etudes Approfondies en Gestion des Entreprises de l'Université d'Oxford et peut se prévaloir d'une solide expérience dans le secteur bancaire dans lequel il occupe, à l'heure actuelle le poste de Président de la PTA Bank une filiale du COMESA, l'institution de proue chargée de promouvoir le développement régional. Le Dr. Gondwe est également membre du Conseil d'Administration de la Gulf Bank.



Mme. Irene Muyenga

Mme. Irene Muyenga est Vice-présidente du Conseil d'Administration de la Compagnie. Elle occupe ce poste depuis mai 2010 et est, par ailleurs, membre de plein droit de cet organe statutaire depuis 2004. Elle est titulaire d'une Maîtrise de Droit Privée, avec Spécialisation en Assurances de l'Université de Zambie, d'un Doctorat en Droit de l'Université de Bombay (Inde) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de la Business Insurance Institute (Ecole Supérieure d'Assurances) de Zambie. Mme Muyenga qui cumule une longue expérience professionnelle dans le secteur des assurances est, à l'heure actuelle, Directrice Générale du Groupe de la Société Nationale d'Assurances de Zambie (Zambia State Insurance Corporation Limited). Elle est, par ailleurs, membre du Conseil d'Administration des institutions suivantes: ZAMBEEF Limited, Barclays Bank Zambia Limited, ZSIC Group, Mulungushi University, et est membre du Conseil de l'Ordre des Directeurs des Entreprises d'Etat de Zambie (Institute of Directors of Zambia).



M. Rajni Varia

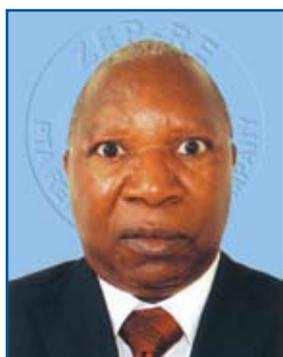
M. Rajni Varia est Directeur Général de la ZEP-RE. Il occupe ce poste depuis octobre 2008. Il est titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Travaux de l'Université de l'Afrique de l'Est. Avant de rejoindre la ZEP-RE, M. Varia a eu un parcours professionnel assez riche au courant duquel il a été amené à assurer diverses fonctions au nombre desquelles celles d'Ingénieur-conseil de Kenya Glassworks et de Gasston & Barbour, de Représentant en chef et Ingénieur résident pour le compte du Bureau de la Munich Re (Afrique de l'Est) et de membre de l'équipe chargée de la Gestion Technique (Gestion Opérationnelle) de la Munich Re. Rajni Varia est, dans le secteur des assurances industrielles, une référence de dimension internationale et sa contribution à la formation des cadres d'assurance dans cette branche particulière à travers des séminaires et des ateliers figure en bonne place dans la promotion de ce secteur. Il est, à l'heure actuelle, professeur missionnaire en assurances industrielles à l'Institut d'Assurances d'Afrique Occidentale (West African Insurance Institute) en Gambie. M. Varia est également membre du Conseil d'Administration de la TANRE (Tanzania Reinsurance Corporation).

Profils des Administrateurs (Suite)



M. Aden Saleh

M. Aden Saleh est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Il siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2007. M Saleh est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de l'Institut International d'Assurances de Yaoundé (Cameroun). Il jouit d'une longue expérience en matière de réglementation des assurances et a été l'un des maîtres d'œuvre de la réforme de l'industrie des assurances de la République de Djibouti qui a abouti, en 1999, à l'adoption du cadre réglementaire et à la création, en 2001, d'un nouveau marché d'assurances national. M. Aden Saleh est, à l'heure actuelle, Inspecteur Général des Assurances de la République de Djibouti.



M. Albert Nduna

M. Albert Nduna est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2010. Il est diplômé d'Etudes comptables et financières de l'Université de Lancaster (Grande Bretagne) est titulaire d'un Doctorat de Troisième Cycle en Gestion des Entreprises de l'Université de Bradford (Grande Bretagne). Il a occupé plusieurs postes de responsabilité dans diverses entreprises privées et dans des organismes publics. Il est, à l'heure actuelle, Directeur général de la ZIM-Re Holdings (le groupe d'entreprises contrôlées par la Compagnie Nationale Zimbabwéenne de Réassurances). Il siège également, à titre de membre de plein droit dans divers conseils d'administration des entreprises basées au Zimbabwe, au Malawi, au Mozambique, en République Sud-africaine et en Ouganda.



Mme. Amna Ali Mohammed

Mme. Amna Ali Mohammed est Administratrice non associée aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Elle siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2004. Mme Amna Ali Mohammed est titulaire d'une Maîtrise d'Economie et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Droit Commercial et d'un Diplôme d'Etudes Supérieur en Assurances Islamiques (ACII Diploma). Mme Ali est, à l'heure actuelle, Directrice Générale de l'Inspection Générale des Assurances du Soudan (Insurance Supervisory Authority of Sudan). et est membre des Conseils d'Administration de l'Agence Nationale de Financement et d'Assurance des Exportations (National Agency for Finance and Insurance of Exports) et de la Compagnie Nationale de Réassurances du Soudan.



M. Elias Baingana

M. Elias Baingana est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2010. Il est diplômé d'Economie (avec mention honorable) et Docteur de Troisième Cycle en Fiscalité de l'Université de Sydney (Australie). Il est un ancien haut-fonctionnaire doté d'une expérience appréciable en administration publique acquise à travers les différents postes de Directeur de la planification, de la recherche et des statistiques des entreprises privées à la Direction Générale des Impôts du Rwanda (Rwanda Revenue Authority) et de Directeur national du Budget au Ministère des Finances et de la Planification Economique. M. Baingana occupe, à l'heure actuelle, le poste de Directeur général du Budget national au Ministère des Finances et de la Planification Economique du Gouvernement du Rwanda. M. Baingana est également membre de plein droit de divers conseils d'administration, à savoir ea SFAR (Students Financing Agency for Rwanda / Office Rwandais de Financement des Etudiants) et le FARG (Fund for Support of Genocide Survivors / Fonds d'Assistance des Victimes du Génocide).

Profils des Administrateurs (Suite)



M. Justine Mwandu

M. Justine Mwandu est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2010. Il est titulaire d'un Doctorat de Troisième Cycle en Administration Publique et Sociale de l'Université Brunel de Londres et Diplômé d'Etudes Approfondies en Assurances et de Gestion financière, de l'Institut de Gestion financière de Dar-es-Salaam et d'un Institut Supérieur d'Assurances de Grande Bretagne. M. Mwandu est, à l'heure actuelle, Directeur général par intérim de la Société Nationale d'Assurances de Tanzanie et Président de la Commission des Examens de l'Institut de Gestion Financière de Dar-es-Salaam.



Mme Nelius Kariuki

Mme. Nelius Kariuki est Administratrice de la ZEP-RE non associée à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2010. Elle est Diplômée d'Etudes Supérieures en Economie avec mention honorable et Diplômée d'Etudes Approfondies en Economie de l'Université de Nairobi. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'administration centrale où elle est parvenue à la catégorie d'Economiste principale. Mme Kariuki est, à l'heure actuelle, Présidente de la Kenya Reinsurance Corporation (Compagnie de Réassurances du Kenya), le principal actionnaire de la ZEP-RE et est membre du Patronat des Entreprises publiques du Kenya (Institute of Directors of Kenya)



M. Tushar Shah

M. Tushar Shah est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et siège au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2009.. M. Shah est un ingénieur automobile de profession et est, à l'heure actuelle, Directeur Général de Mayfair Insurance Company du Kenya.



M. William Erio

M. William Erio est Administrateur de la ZEP-RE non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Il est membre du Conseil d'Administration de la Compagnie depuis 2006. M. Erio est un juriste chevronné, titulaire d'une Maîtrise en Droit de l'Université de Dar es Salaam et d'un Doctorat en Droit de l'Université de Hull (Grande Bretagne). Il occupe, à l'heure actuelle, le poste de Directeur Général de Parastatal Pensions Fund of Tanzania (Caisse de Prévoyance Sociale de Tanzanie). Il siège également, à titre de membre, dans plusieurs Conseils d'Administration de diverses institutions telles que la Tanzania Reinsurance Corporation (Compagnie Tanzanienne de Réassurances), l'Azania Bank, l'IHPL.

Convocation de la 20^{ème} Assemblée Générale Annuelle

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DES ACTIONNAIRES que la 20^{ème} Assemblée Générale Annuelle de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) se tiendra à Victoria Falls (Zimbabwe) le vendredi 27 mai 2011 à 8 heures 30 mn locales.

Lieu de réunion

Hôtel Kingdom, Victoria Falls, Zimbabwe.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL

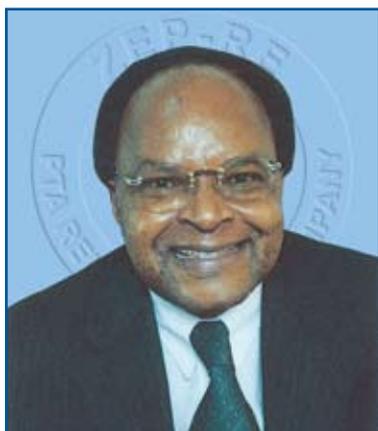


Jerry Sogoli
Secrétaire général du Conseil d'Administration

Note

Tout actionnaire habilité à prendre part au vote a le droit de se faire représenter par un mandataire autorisé à voter à sa place. Le mandataire désigné peut ne pas être nécessairement membre de la Compagnie. Le formulaire joint à la présente convocation, sous peine d'invalidité, devra dûment être rempli par l'Actionnaire et déposé au Siège de la Compagnie au 8^{ème} Etage de l'Immeuble ZEP-RE Place, Longonot Road, Upper Hill, soit par courrier postal, soit par fax, soit par messagerie électronique dans les délais requis, par le canal des coordonnées ci-après: B.P. 42769 00100, Nairobi (Kenya), Fax, +25420273844 4 ou à travers la messagerie électronique suivante Email - mail@zep-re.com en vue de parvenir à la Compagnie avant le vendredi 13 mai 2011, délai de rigueur.

Rapport du Président du Conseil d'Administration



Avant-propos

Je me réjouis sincèrement, au nom du Conseil d'Administration, de vous présenter le Rapport annuel et les Comptes financiers de la ZEP-RE au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010, au terme d'une excellente prestation régulière dans un contexte économique pourtant difficile

Environnement économique

La reprise de la croissance économique en Afrique subsaharienne qui a démarré au début de l'année 2010 s'est maintenue au courant de tout l'exercice. La forte demande intérieure et la reprise des exportations ont servi coup de fouet à la croissance dans la plupart des pays de la région qui a abouti à une amélioration de la performance économique dont les effets ont permis de rattraper les niveaux de productivité qui prévalaient avant la crise de 2007.

Le Rapport du Fonds Monétaire International ressort que la forte demande intérieure et la reprise des exportations renforcera la croissance moyenne qui, selon les projections, augmentera de 5 à 5,5% vers la fin de l'exercice.

En dépit de ce qui précède, il convient tout de même de relever les niveaux de chômage élevés dans les pays où le secteur industriel est plus développé et dont le rôle a été déterminant dans le faible montant des recettes fiscales. La croissance du crédit, d'une manière générale, s'est également avérée relativement timide.

Principaux aspects des résultats d'exploitation de la Compagnie

I. Souscription de primes

Le montant des primes souscrites par la Compagnie au titre de l'exercice 2010 a connu une augmentation de l'ordre de 7,3%, qui, en chiffres, se traduit par 59,84 millions de Dollars américains (US\$), contre 55,75 millions de Dollars américains (US\$) en 2009. La croissance excellente du chiffre d'affaire réalisé par la Compagnie dans les différentes monnaies nationales de la région a, toutefois, subi les contrecoups de la dévaluation des devises locales face au Dollar américain au courant de l'exercice 2010.

II. Résultats réalisés dans les principaux marchés d'assurances de la région

Les facteurs économiques qui prévalent dans les principaux marchés d'assurances où opère la Compagnie au courant de la même période et qui prennent en compte les résultats réalisés par la Compagnie dans lesdits marchés respectifs se présentent de la manière suivante:-

Kenya

Le Kenya demeure le plus grand marché d'assurances de la Compagnie. Au courant de la période faisant l'objet du présent rapport, le produit intérieur brut (PIB) du Kenya a connu une progression de l'ordre de 4,5% essentiellement due à la reprise des activités touristiques, à l'expansion du marché des télécommunications, au développement des transports et des chantiers de construction et à la relance de l'agriculture. Ces améliorations s'expliquent par l'adoption des réformes incitatives en matière de réglementation des activités économiques auxquelles on doit la mise en place d'un code d'investissements dont l'ambition est de faciliter l'apports de capitaux étrangers et nationaux. La progression du produit intérieur brut du Kenya procède également du retour en force des transferts massifs de devises fortes effectués par des ressortissants kenyans basés à l'étranger. La Compagnie a réalisé dans le marché kenyan d'assurances un résultat brut de souscription d'un montant de 20,53 millions de dollars américains (US\$) qui représentent 34,38% du chiffre d'affaire brut réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2010.

Le Kenya, jusqu'à présent, demeure un important marché pour la Compagnie, en raison de l'envergure de l'industrie nationale d'assurance et du fait de sa présence physique sur les lieux. La stratégie à long terme prônée par la Compagnie s'inscrit dans la consolidation de sa position actuelle et la poursuite de la rentabilisation de ses activités.

Ouganda

Le taux de croissance réelle qu'a connu l'économie ougandaise au courant de l'exercice 2010 a été supérieur de 6% à celui affiché par la plupart des économies comparables. Cette croissance, pour l'essentiel, est le résultat

Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

Principaux aspects des résultats d'exploitation de la Compagnie (Suite)

II. Résultats réalisés dans les principaux marchés d'assurances de la région (Suite)

des politiques macroéconomiques planifiées dans une perspective à long terme, de la malléabilité des formules de travail et de l'accès aux marchés internationaux. Cette croissance de l'économie ougandaise a permis au pays de se hisser à la place de second marché de la Compagnie. La ZEP-RE a, en effet, enregistré, dans le marché ougandais d'assurances, un revenu de prime d'un montant de 4,77 millions de dollars américains (US\$) en 2010, qui représentent 7,97% de l'ensemble des souscriptions effectuées par la Compagnie en 2010.

Soudan

Le Soudan s'est classé en 3ème position des marchés d'assurances rentables de la ZEP-RE en 2010. Le Bureau direct de souscription de contrats de réassurances conforme aux prescriptions en vigueur de la Loi islamique, Retakaful Window, a été officiellement ouvert et commencé ses activités au courant de l'exercice et propose ses services en fonctions des besoins du marché, et ce, dans le strict respect des dispositions de la Sharia. L'ouverture du Bureau direct de Retakaful Window a coûté à la Compagnie une baisse de 10,84% de son chiffre d'affaire par rapport aux souscriptions du précédent exercice. A l'instar des autres marchés d'assurances de la région, le Soudan a rebondi du marasme qui avait frappé les économies de la région et a enregistré un taux de croissance du produit intérieur brut de l'ordre de 5,2% en 2010. Cette croissance s'explique tout simplement par la forte augmentation de la demande en pétrole enregistrée au niveau du marché mondial. Le revenu de souscription réalisé par la ZEP-RE dans le marché soudanais d'assurances au courant de cette période s'est élevé à 4,58 millions de dollars représentant, dans le chiffre d'affaire global de la Compagnie, un taux de 7,67%.

S'agissant du concept de réassurance des risques en vertu des dispositions de la Loi islamique, le Programme de Retakaful Window est une innovation du genre dont la ZEP-RE est l'unique institution à en assurer la paternité et la gestion.

Tanzanie

Le marché d'assurances de la Tanzanie se retrouve au 4ème rang des meilleures réalisations de la Compagnie en matière de souscriptions de risques au titre de l'exercice 2010. A l'instar des autres pays de la région, la Tanzanie s'est remise de l'effondrement économique dans laquelle se sont engouffrés tous les pays de la région et a affiché, en 2010, un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 5,7%. Au nombre des facteurs déterminants censées être à l'origine de ces résultats encourageants figurent l'agro-industrie, les exportations traditionnelles et l'industrie de transformation (manufacture). Le montant des primes brutes souscrites dans le marché tanzanien d'assurances au courant de cette période a été de 4,53 millions de dollars américains qui, en termes de taux global du chiffre d'affaire réalisé par la ZEP-RE en 2010, correspond à 7,57%.

Ethiopie

L'Ethiopie se place en 5ème position des marchés d'assurances où la Compagnie a réalisé ses meilleurs résultats de souscriptions au titre de l'exercice 2010. Son économie a au courant de la période faisant l'objet du présent rapport, celle qui a affiché le meilleur taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 6,5%. Les secteurs d'activités essentiellement responsables de ces bons résultats ont été l'agriculture et l'accroissement des investissements dans les projets relatifs au développement des infrastructures. Le montant des primes brutes souscrites dans le marché éthiopien d'assurances au courant de cette période a été de 4 millions de dollars américains qui, en termes de taux global du chiffre d'affaire réalisé par la ZEP-RE en 2010, correspond à 6,71%.

Zambie

Parmi les marchés d'assurances qui se sont avérés rentables aux activités de la ZEP-RE au courant de l'exercice 2010, la Zambie s'est classée en 6ème position. La Zambie est l'un des marchés d'assurances où la Compagnie.

Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

Principaux aspects des résultats d'exploitation de la Compagnie (Suite)

II. Résultats réalisés dans les principaux marchés d'assurances de la région (Suite)

jouit d'une présence physique effective à travers le Bureau direct de Lusaka ouvert en 2007. L'économie zambienne a enregistré une croissance de l'ordre de 5% au courant de l'exercice 2010. La croissance du produit intérieur brut de la Zambie résulte surtout de la demande renouvelée des matières premières et des minerais au nombre desquels le cuivre, son principal produit d'exportation, dont les prix ont connu une hausse consistante, sans omettre le secteur agricole et la reprise des activités touristiques. La ZEP-RE a enregistré dans le marché d'assurances zambien un revenu brut de prime d'un montant de 3,65 millions de dollars américains (US\$) qui représentent 6,10% de l'ensemble du chiffre d'affaire brut réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2010.

III. Résultats de souscription

Par rapport aux résultats de l'exercice 2009 au courant de laquelle la Compagnie avait réalisé un résultat de souscription de prime d'un montant de 3,86 millions de dollars américains (US\$), les résultats de l'exercice 2010 accusent une légère baisse et présentent un montant de 3,79 millions de dollars. La Compagnie a, en effet, été confrontée à un certain nombre de sinistres de grande envergure au courant de l'exercice écoulé au nombre desquels le sinistre maritime relatif à la collision du navire Chitra dont la couverture avait impliqué la contribution de plusieurs compagnies cédantes du Kenya, l'incendie de l'usine Best Packaging au Soudan et le sinistre survenu en Inde à la plateforme de prospection pétrolière d'Aban Offshore. Le montant net des sinistres survenus au courant de l'exercice 2010 s'est élevé à 25,95 millions de dollars contre 23,44 millions de dollars en 2009.

IV. Provision pour sinistres non réglés

La provision constituée par la Compagnie au titre des sinistres non réglés au courant de l'exercice est passée de 20 millions de US\$ en 2009 à 27,2 millions de dollars en 2010.

V. Placements/Investissements

Le montant des placements et investissements effectués par la Compagnie au titre de l'exercice 2010 est passé de 64,4 millions de dollars américains en 2009 à 73,5 millions de dollars américains en 2010. Le revenu de placement a, par ailleurs, connu une augmentation relative passant de 4,04 millions de dollars en 2009 à 4,43 millions de dollars en 2010.

VI. Résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2010 a été de 5,25 millions de dollars américains (US\$) contre 6,43 millions de dollars américains (US\$) en 2009. La baisse du revenu net d'exploitation de la Compagnie s'explique par la survenance d'un certain nombre de sinistres de grande envergure au courant de l'exercice et par l'augmentation des pertes de change.

Dividende

Sur la base de ces résultats, le Conseil d'Administration recommande la constitution d'un dividende de 1,31 million de dollars américains (US\$) par rapport au dividende de 1,2 million de dollars américains (US\$) constitué en 2009. Le montant retenu est en parfaite conformité avec la politique adoptée par la Compagnie en matière d'estimation de dividende qui stipule que 25% au plus du revenu net d'exploitation de la Compagnie soit retenu sous forme de dividende à reverser aux actionnaires au terme de chaque exercice.

Nouveau Conseil d'Administration

La 19^{ème} session de l'Assemblée générale annuelle réunie le 10 mai 2010 a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration appelé à servir la Compagnie pour un mandat de 3 ans.

L'Assemblée générale m'a également réélu Dr. Michael Gondwe au poste de Président et Mme. Irene Muyenga au poste de Vice-présidente.

Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

Principaux aspects des résultats d'exploitation de la Compagnie (Suite)

Indice de solvabilité de la Compagnie

Au terme d'une évaluation menée par l'Agence AM Best spécialisée en notation des institutions financières, la Compagnie a maintenu ses notations "B" en matière de solvabilité financière et "bb+" en reconnaissance de sa capacité financière d'émission et de couverture des garanties offertes à la clientèle. La Compagnie a également maintenu la notation AA décernée par Global Credit Rating Co. (GCR), une société sud-africaine d'évaluation du risqué financier.

La Compagnie doit essentiellement ces excellentes notations à l'amélioration de la capitalisation ajustée des risques, aux résultats d'exploitation satisfaisants et à la solidité du cadre de gestion des risques. Cette perspective positive laisse entrevoir, à long terme, les espoirs d'amélioration des résultats de souscription et de capitalisation des risques, en même temps que la Compagnie poursuit ses objectifs de croissance.

Admission de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le capital social de la ZEP-RE

Les Actionnaires de la Compagnie sont priés de bien vouloir se rappeler que la 2^{ème} Assemblée générale extraordinaire avait été spécialement convoquée en novembre 2010 aux fins d'admission de la Banque Africaine de Développement dans son capital. Au cours de la réunion du Conseil d'Administration de la Banque Africaine de Développement le 24 février 2011, les actionnaires de cette institution sont convenus de l'acquisition de 5.381.295 titres de participation de la ZEP-RE à raison de 9.094.389 dollars américains (US\$).

Remerciements

Nous profitons de la présente occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance aux membres sortants du Conseil d'administration et souhaiter la bienvenue à la nouvelle équipe pour les conseils, l'appui, les orientations et l'encadrement efficaces et pleins de sagesse dont nous avons bénéficié de leur part, en qualité de membres de cet organe directeur et à titre de membres des comités du Conseil.

Nous adressons également nos sincères remerciements à la Direction et à l'ensemble du personnel de la ZEP-RE pour la détermination et la compétence professionnelles avec lesquelles ils ont permis à la Compagnie d'atteindre des résultats aussi satisfaisants en dépit des multiples défis qu'ils ont eu à relever au courant de l'exercice.

Chers Actionnaires de la Compagnie, nous vous prions également d'accepter notre mot de gratitude pour votre soutien permanent et pour la confiance que vous avez su témoigner au Conseil d'Administration et à l'équipe de la Direction Générale.

L'expression de notre profonde reconnaissance s'adresse aussi à nos partenaires commerciaux et à diverses parties prenantes pour la coopération et l'appui manifestés à la Compagnie et nous envisageons, pour l'avenir, de fructifier davantage leur association aux opérations de l'entreprise.

Perspectives

L'économie mondiale connaîtra en 2011, selon les projections, une croissance globale de 4%. Les perspectives de développement dans les pays émergents autorisent de prédire une croissance solide et substantielle. La sous-région qui constitue l'espace économique de nos principaux marchés d'assurances réalisera et dépassera probablement les taux de croissance qu'elle affichait déjà au courant de la période qui a précédé la crise financière mondiale. La confiance retrouvée par les patrons d'entreprises associée à notre détermination à consolider les résultats actuels de nos activités et à nous étendre dans de nouveaux marchés devrait nous imprégner de la dynamique nécessaire pour atteindre les buts et les objectifs prescrits dans le 6^{ème} Plan social de la Compagnie.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dr. Michael Gondwe
Président du Conseil d'administration

Vendredi, 29 avril 2011

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance

EXPOSE DE LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La ZEP-RE attache un intérêt particulier aux principes régissant la bonne gouvernance d'une entreprise. La gestion responsable de la compagnie et l'adoption d'une politique générale orientée vers la création des richesses et des revenus de placement pour les actionnaires, dans une perspective à long terme, constituent les fondements de notre devise professionnelle. Nous jugeons extrêmement importants la promotion et le respect des intérêts de nos actionnaires et nous reconnaissons également l'utilité stratégique et l'efficacité des procédures de contrôle mises en œuvre au niveau du Conseil d'Administration ainsi que celles de la politique de communication qui prônent l'ouverture et la transparence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie.

Les aspects clés de notre approche en matière de gouvernance de l'entreprise se résument comme suit:-

NORMES ADOPTEES PAR LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La ZEP-RE est une organisation régionale. A ce titre, elle n'est soumise à aucune juridiction nationale, mais dispose, bien au contraire, d'une large marge de manœuvre pour des meilleures pratiques ayant fait leurs preuves en matière de gouvernance d'entreprise dans différentes parties du monde, à savoir, les Principes et recommandations du Code australien de gouvernance applicable aux entreprises, des Principes de l'Association du Commonwealth pour la gouvernance d'entreprise (ACGE), les Principes de gouvernance d'entreprise au sein du Commonwealth, le Code kenyan de meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (Kenyan Code of Best Practice for Corporate Governance) et le Code du Royaume Uni de Grande Bretagne sur la gouvernance d'entreprise (UK Corporate Governance Code).

STRUCTURE DE GOUVERNANCE (DES DIFFERENTS ORGANES SUPREMES DE LA COMPAGNIE)

La ZEP-RE est une société à responsabilité limitée régie par l'Accord portant création de la Compagnie, une convention signée par plusieurs Etats dont les dispositions prévoient la mise en place d'une Compagnie et la détermination de ses modalités de fonctionnement. La Compagnie est dotée de trois principaux organes directeurs: l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la Compagnie constitué de l'ensemble des actionnaires. C'est à cette instance supérieure que sont dévolus tous les pouvoirs de la Compagnie.

Le principe de fonctionnement adopté par l'Assemblée Générale de la ZEP-RE est celui de "une action, une voix". Les actionnaires ont, toutefois, la possibilité d'exercer leur droit de vote, soit de manière individuelle, soit par la désignation d'un mandataire détenteur d'une procuration écrite.

Conseil d'Administration

Rôle

Le Conseil d'Administration de la ZEP-RE est responsable de la gestion et de l'administration de l'intégralité des opérations de la Compagnie. Cet organe est tenu de rendre compte des activités de la Compagnie aux Actionnaires et c'est à l'Assemblée Générale qu'incombe la responsabilité de déterminer la durée de mandat du Conseil d'Administration.

Désignation des Membres du Conseil d'Administration

La désignation des membres du Conseil d'Administration a lieu tous les trois (ans), dans le cadre d'un processus électoral officiel et transparent auquel sont tenus de prendre part l'ensemble des actionnaires de la Compagnie. Les dispositions statutaires reconnaissent à chaque membre le droit d'investir des candidates aux postes d'Administrateur de plein droit et d'Administrateur suppléant et tous les actionnaires prennent part au vote et à la désignation des Administrateurs de la Compagnie. Les élections partielles des membres du Conseils qui se tiennent à mi-mandat sont également soumises aux exigences de la transparence.

Composition du Conseil d'Administration

L'actuel Conseil d'Administration de la Compagnie se compose de 10 administrateurs non associés aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et d'un Directeur Général, membre de droit du Conseil, en raison de ses fonctions.

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

Conseil d'Administration (Suite)

Composition du Conseil d'Administration (Suite)

Sous réserve d'une invitation officielle, les cadres supérieurs de la Compagnie peuvent assister aux réunions du Conseil d'Administration.

Accès aux informations et aux ressources

L'accès aux documents relatifs à la gestion de la Compagnie est autorisée à l'ensemble des Actionnaires de la ZEP-RE, à plus forte raison lorsque les informations qu'ils contiennent leur permettent de s'acquitter intégralement de leurs tâches et de leurs responsabilités dans des conditions optimales. Les Actionnaires de la Compagnie sont également au fait des informations les plus récentes relatives au fonctionnement et aux résultats de la Compagnie.

Tout le long de l'exercice, les Membres du Conseil d'Administration reçoivent de la Direction Générale de la Compagnie les informations appropriées et les plus récentes leur permettant d'avoir, en permanence, une main mise exclusive et effective sur les questions en rapport avec la stratégie, la gestion et la situation financières, le fonctionnement et la conformité avec ses principes managériaux et son éthique professionnelle. Parmi les questions d'importance fondamentale que le Conseil d'Administration a examiné au courant de l'exercice 2010 figurent l'approbation des comptes financiers au titre de l'exercice 2009, l'analyse critique du fonctionnement de la Compagnie au courant de l'exercice 2010 et l'approbation du budget et du programme de rétrocession de la Compagnie au titre de l'exercice 2011.

Mise en œuvre de la stratégie

La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie et de l'exécution quotidienne des activités de la Compagnie a été déléguée, par le Conseil d'Administration, au Directeur Général et à l'équipe de Cadres Supérieurs (équipe directionnelle) qui l'entourent.

Charte

Le Conseil d'Administration est régi par une charte censée déterminer l'orientation de ses opérations et faciliter l'exploitation optimale des compétences professionnelles et des qualités personnelles de chaque membre aux fins de renforcement de ses modalités de fonctionnement.

Divers Instruments Juridiques

Le Conseil d'Administration dispose, par ailleurs, de divers instruments juridiques, au nombre desquels le Mécanisme d'Evaluation dont la finalité est de faciliter l'analyse/l'examen critique des performances de la Direction Générale/l'équipe directionnelle de la Compagnie, des Règles de Procédures relatives à la conduite de ses réunions, du Code de Conduite et d'Éthique Professionnelles.

Cadre de Contrôle Interne de Gestion

Le Conseil d'Administration reconnaît son implication entière dans la mise en place de la structure de contrôle interne des mécanismes de gestion de la Compagnie et dans le contrôle de leur fonctionnement effectif. La Direction Générale de la Compagnie rend compte au Conseil d'Administration du suivi permanent de ce système et est tenue de le rassurer qu'elle s'acquitte de cette responsabilité. La Compagnie a mis en place un cadre de contrôle interne de gestion de l'entreprise visant à garantir la gestion effective des risques économiques/professionnels, opérationnels, financiers et de conformité à l'éthique professionnelle.

Comités du Conseil d'Administration

Pour appuyer le Conseil dans l'exercice de ses fonctions, divers comités ont été établis, au nombre desquels le Comité d'audit, le Comité des placements/des investissements et le Comité des ressources humaines. Les comités fonctionnent dans le cadre des mandats clairement définis qui déterminent leurs responsabilités, délimitent la portée de leur autorité et précisent les procédures de transmission des rapports de leurs tâches respectives au Conseil d'Administration.

Les comités ont un accès illimité aux informations concernant l'entreprise. Ils peuvent prodiguer des conseils et offrir des services à la Direction générale et ont le droit de solliciter l'expertise d'un spécialiste indépendant sur toute question relevant de leur compétence.

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

Comités du Conseil d'Administration (suite)

Comité d'audit (chargé de la vérification des comptes)

Le Comité chargé de la vérification des comptes de la Compagnie se compose de Mme. Irene Muyenga (Présidente), M. Elias Baingana, M. Aden Saleh Omar et M. Alex Gitari. L'inclusion de M. Gitari dans le Comité a été décidée lors de la 65^{ème} session du Conseil d'Administration par la nécessité de renforcer les effectifs de cet organe en raison des compétences professionnelles de ce dernier dans les domaines de la comptabilité et de la gestion financière correspondant aux meilleures pratiques internationales en la matière.

Le Comité d'audit joue le rôle d'organe chargé de conseiller le Conseil d'administration et de garantir la sauvegarde du patrimoine de la Compagnie. Il est également responsable de la mise en place des procédures internes de contrôle de gestion et des mécanismes de prévention des risques réels qu'encourt la Compagnie. Le Comité s'est réuni deux fois au courant de l'année 2010.

Le Contrôleur de gestion de la Compagnie (l'auditeur interne) et le Commissaire aux comptes peuvent, à tout moment, se concerter avec le Comité d'Audit et lui soumettre leurs rapports officiels.

Comité chargé des placements de fonds/investissements

Le Comité du Conseil d'Administration chargé des placements de fonds se compose de M. William Erio (Président), de Mme Nelius Kariuki, de M. Tushar Shah et de M. Rajni Varia. Le Comité a pour mission de conseiller le Conseil d'Administration sur les questions en rapport avec les placements de fonds. Cet organe auxiliaire s'est réuni deux fois au courant de l'exercice 2010.

Comité des ressources humaines

Le Comité des ressources humaines est constitué de Mme. Amna Ali Mohammed (Présidente), de M. Albert Nduna et de M. Justine Mwandu. Le Comité chargé, dans le cadre de ses attributions, de surveiller, d'évaluer et de conseiller le Conseil d'Administration sur toutes les questions en rapport avec les ressources humaines, Le Comité des ressources humaines s'est réuni deux fois au courant de l'exercice 2010.

Les différents Comités ont transmis leurs rapports au Conseil d'Administration par l'entremise de leurs Présidents respectifs.

Rémunération des Administrateurs

Au titre des services rendus au Conseil d'Administration et aux Comités du Conseil d'Administration, les Administrateurs de la ZEP-RE ont perçu une rémunération conforme aux modalités approuvées par l'Assemblée Générale. Le montant total des émoluments versés aux Administrateurs au titre de l'exercice 2010 figure dans la note annexe 34 (ii) des Etats Financiers.

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

Récapitulation de la présence des Administrateurs aux travaux du Conseil au courant de l'exercice 2010

Le tableau ci-dessous indique la présence des administrateurs de la Compagnie aux sessions du Conseil tenues au courant de l'exercice 2010

	63ème session du Conseil	64ème session du Conseil	19ème AGA	65ème session du Conseil
Dr. Michael Gondwe	✓	✓	✓	✓
Mme. Irene Muyenga	✓	✓	✓	✓
M. Rajni Varia	✓	✓	✓	✓
M. Aden Saleh Omar	✓	✓	✓	✓
Mme. Amna Ali Mohammed	✓	✓	✓	✓
Mme. Eunice Mbogo (mandat arrivé à terme)	✓	×	×	Mandat arrivé à terme
Mme. Margaret Ikongo (mandat arrivé à terme)	✓	✓	✓	Mandat arrivé à terme
Mme. Marie Claire Mukasine (mandat arrivé à terme)	✓	✓	✓	Mandat arrivé à terme
M. Tushar Shah	✓	✓	✓	✓
M. Venancio Mondlane (mandat arrivé à terme)	✓	✓	✓	Mandat arrivé à terme
M. William Erio	✓	✓	✓	✓
NOUVEAUX MEMBRES ELUS EN MAI 2010 LORS DE LA 19 ^{ÈME} AGA				
M. Elias Baingana				✓
M. Justine Mwandu				✓
Mme. Nelius Kariuki				✓
M. Albert Nduna				✓

Direction Générale et Personnel d'Encadrement Supérieur de la Compagnie

Le Directeur général (la Directrice générale) est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes de la Compagnie. Il (Elle) est désigné(e) par l'Assemblée générale, sur recommandation expresse du Conseil d'administration pour un mandat de 5 ans renouvelable. Il (Elle) rend régulièrement compte au Conseil d'administration des activités de la Compagnie.

Dans l'exécution de ses fonctions, le Directeur général (la Directrice générale) est assisté(e) par une équipe de cadres supérieurs. Le personnel d'encadrement supérieur de la Compagnie sont, selon l'usage, également recrutés par le Conseil d'administration pour un contrat de 5 ans renouvelable. Les différents règlements et documents d'orientation élaborés et publiés par le Conseil d'administration déterminent les modalités d'administration et de gestion de la Compagnie par la Direction Générale ainsi que les procédures de décision.

Le Conseil d'Administration surveille le rendement professionnel de la Direction générale et prodigue des conseils et donne des instructions, le cas échéant. Certaines questions et opérations telles que l'orientation stratégique de l'entreprise et les grands investissements ou la détermination des dépenses d'équipement nécessitent l'approbation du Conseil d'Administration qui, par ailleurs, d'une manière générale, n'est pas impliqué dans les opérations quotidiennes de l'entreprise.

FORMATION

Le principal objectif de la Compagnie en matière de formation est de devenir le formateur de choix de la région.

À cette fin, la Compagnie a mis en place un département de formation spécialisé dont le rôle consiste à évaluer les besoins techniques de l'industrie des assurances de la région et à élaborer des programmes de renforcement des capacités en vue de combler les déficits notés au niveau des compétences professionnelles.

En 2010, la société a organisé des ateliers de formation dans divers pays de la région, à savoir le Kenya, la Tanzanie, la Zambie, la Gambie, l'Éthiopie, le Soudan, l'Ouganda et le Sénégal.

Les ateliers et séminaires de formation ont été entièrement parrainés par la ZEP-RE.

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

RESPONSABILITE SOCIALE DE LA COMPAGNIE

De tout temps, la ZEP-RE attaché une importance particulière à la responsabilité sociale de la Compagnie envers la communauté et tient par ailleurs à assumer son rôle d'entreprise citoyenne responsable. La Compagnie a diversifié son initiative de Responsabilité sociale qui, par le passé, tendait surtout à privilégier les secteurs de l'éducation, de la santé et de la réduction de la pauvreté aux fins d'inclusion de la préservation de l'environnement.

Plantation d'arbres dans la Forêt de Ngong Hills au Kenya

A titre de contribution aux initiatives de lutte contre le déboisement au Kenya, la Compagnie a participé, en partenariat avec l'Office kenyan de conservation des forêts (Kenya Forest Service), au reboisement d'un hectare dans la forêt de Ngong Hills au Kenya. La Compagnie a préparé le terrain, acheté des plants et les a plantés sur les collines le 5 juin 2010, le jour même de la Journée mondiale de l'environnement. Dans la perspective d'appuyer de manière concrète l'initiative de plantation d'arbres, la Compagnie envisage de passer un contrat d'assistance d'une durée de 3 ans avec l'Office kenyan de conservation des forêts (Kenya Forest Service).

Initiative d'assistance de l'Ecole Primaire de Farasi Lane (Nairobi, Kenya)

La Compagnie a continué, au courant de l'exercice 2010, à pourvoir l'assistance à l'école primaire de Farasi Lane, un établissement d'enseignement situé à la périphérie de Nairobi qui encadre les enfants démunis issus des familles à faible revenu. L'école prend en charge près de 800 enfants du quartier environnant en provenance des familles confrontées à des conditions de vie extrêmement rudes.

En octobre 2010, la ZEP-RE a acheté une serre qu'elle a offerte à l'Ecole primaire de Farasi Lane. L'objectif de ce don est d'aider l'école à améliorer les conditions d'alimentation des élèves. L'initiative a été bien accueillie et a permis de stimuler les facilités de fourniture de repas aux enfants. Le Directeur de cet établissement scolaire a informé le personnel de la Compagnie responsable des activités en rapport avec la Responsabilité sociale de l'entreprise que l'école consomme désormais les légumes produits par la serre et que la récolte excédentaire de tomates a été écoulee dans le marché local en vue faire face à d'autres dépenses avec les recettes générées par la vente.



Serre expérimentale de l'Ecole Primaire de Farasi Lane

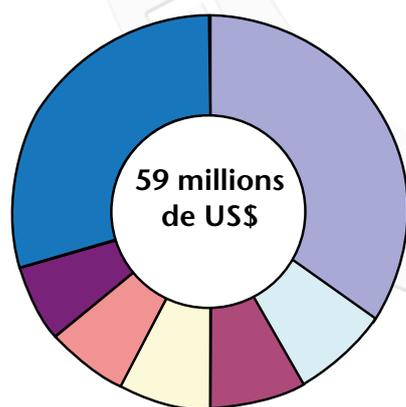


Semis de tomates à l'intérieur de la serre

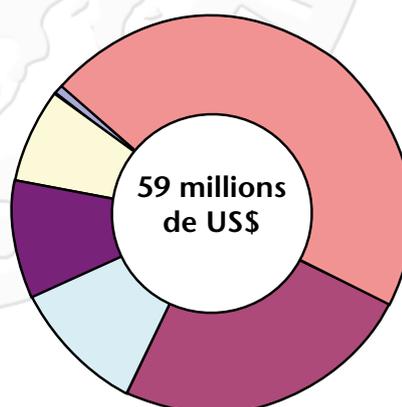
Aperçu Général des Résultats Financiers

	2006 US\$	2007 US\$	2008 US\$	2009 US\$	2010 US\$
Primes Brutes Souscrites	32.474.910	37.923.564	45.986.500	55.748.911	59.843.116
Primes Nettes Souscrites	25.163.239	29.536.935	36.892.542	44.266.616	46.042.768
Primes Nettes Acquises	23.759.751	27.720.240	34.894.101	40.214.408	45.265.343
Revenus de Placement et Autres Revenus	3.674.274	6.343.962	7.543.712	8.253.469	10.117.026
Revenu Total	27.434.025	34.064.202	42.437.813	48.467.877	55.382.369
Sinistres Survenus	14.562.673	16.927.172	18.479.657	23.437.454	25.953.444
Frais de courtage et Frais Divers d'Exploitation	10.395.966	11.881.041	22.047.072	18.602.983	24.181.663
Bénéfice de l'Exercice	2.475.386	5.255.989	1.911.084	6.427.440	5.247.262
Dividendes Redistribué, Exigible ou Transféré dans le Capital	500.000	750.000	480.000	1.200.000	1.311.000
Total de Actif	43.965.256	60.231.209	75.406.013	87.128.548	103.110.370
Total des Fonds Propres	17.641.112	23.471.063	38.349.530	44.474.180	49.987.272

VENTILATION DES SOUSCRIPTION DE PRIMES PAR PAYS

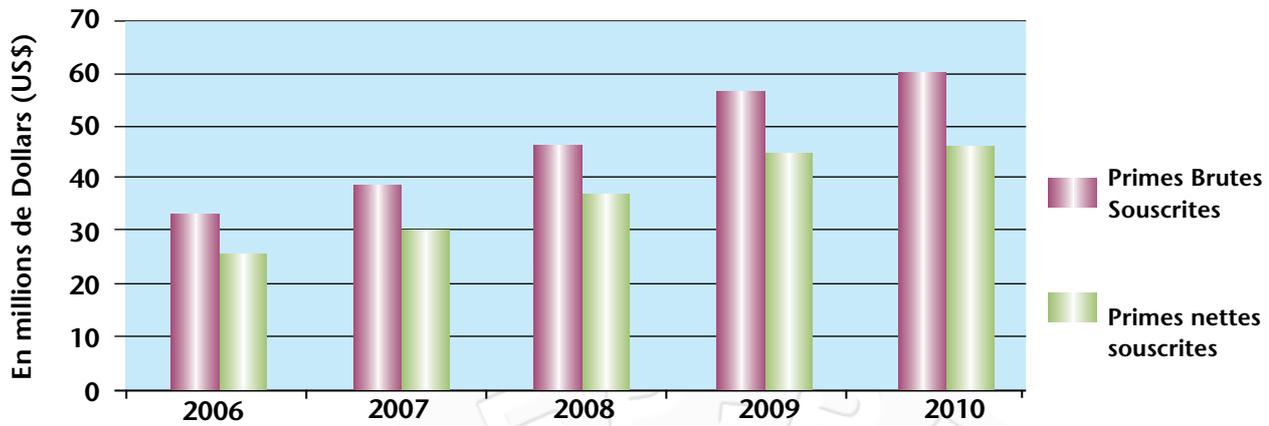


PRIMES SOUSCRITES PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

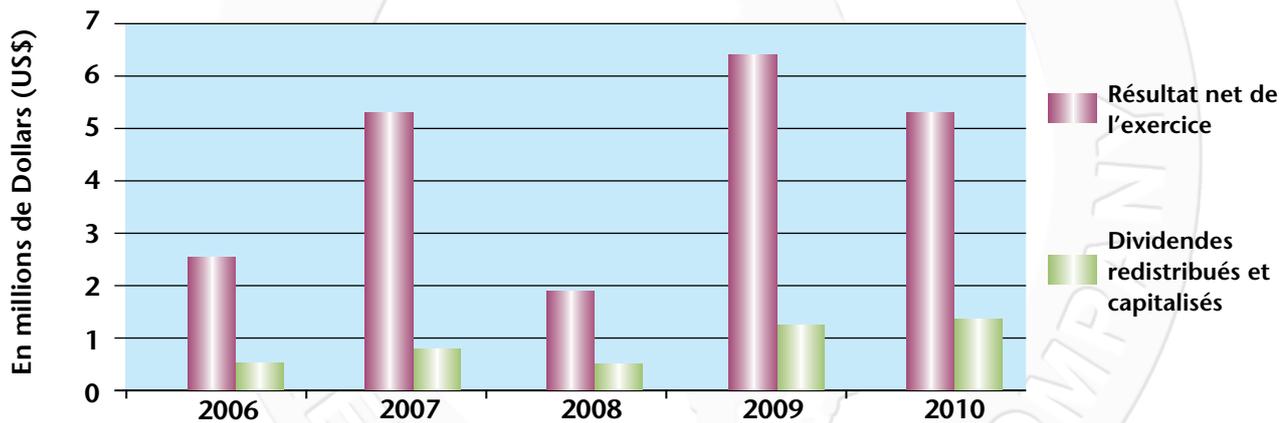


Aperçu Général des Résultats Financiers (Suite)

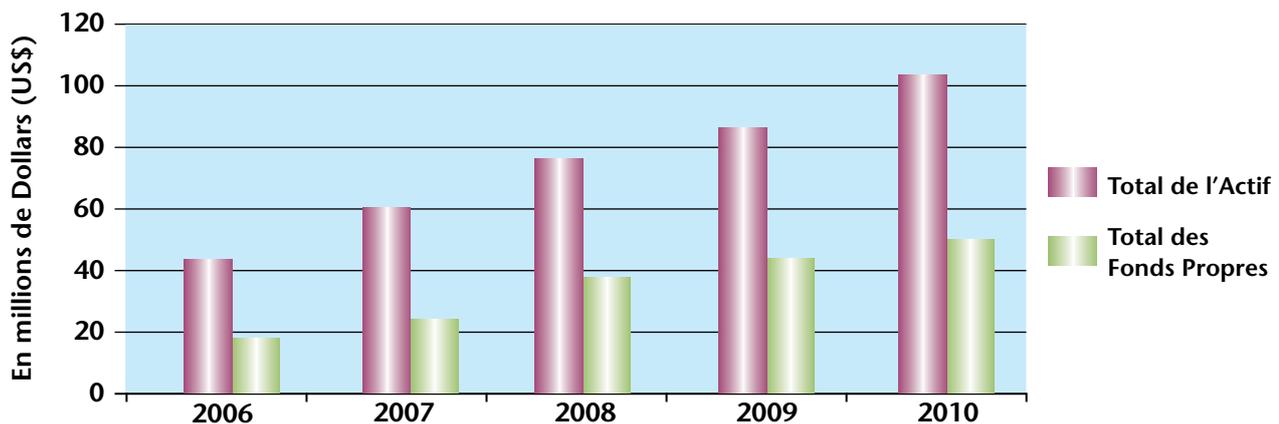
PRIMES BRUTES ET NETTES



RESULTAT NET ET DIVIDENDES



TOTAL DE L'ACTIF ET TOTAL DES FONDS PROPRES



Rapport du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter le rapport annuel de ses activités et les comptes apurés au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 qui reflètent la situation réelle des opérations de la Compagnie. Le présent Rapport a été élaboré conformément aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).

PRINCIPALES ACTIVITES

La Compagnie réassure tous les risques souscrits dans les branches Vie et Risques Divers, en vertu des dispositions de l'alinéa 1 de l'Article 5 de l'Accord portant création de la ZEP-RE.

Les activités sont réparties selon les catégories de risques ci-après:

- Immobilier
- Accidents corporels
- Automobile
- Maritime (coque de navire et marchandises)
- Risques aériens
- Assurance vie

RESULTATS DE L'EXERCICE ET DIVIDENDE RECOMMANDE

Le bénéfice net réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5,25 millions de dollars américains (US\$) contre 6,43 millions de dollars américains (US\$) en 2009 et a été transféré dans le compte des bénéfices non redistribués.

Le dividende recommandé et approuvé par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 est de 1.311.000 dollars américains (US\$) contre 1.200.000 dollars américains (US\$) pour l'exercice 2009.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste et la description sommaire des membres de l'actuel Conseil d'Administration figurent à la page 2.

Cessation d'appartenance au Conseil d'administration

Les membres suivants ont cessé de faire partie du Conseil d'administration de la Compagnie à l'expiration de leur mandat de 3 années. Il s'agit notamment de: Mme. Margaret Ikongo, M. Venancio Mondlane, Mme. Marie Claire Mukasine et Mme. Eunice Mbogo. Le Conseil d'administration témoigne sa sincère gratitude aux Administrateurs sortants pour l'engagement et le dévouement avec lequel ils ont servi la Compagnie durant l'exercice de leur mandat.

Les nouveaux membres du Conseil d'administration

Les nouveaux membres élus au sein du Conseil d'administration de la ZEP-RE en 2010 sont les suivants: Mme. Nelius Kariuki, M. Albert Nduna, M. Justine Mwandu et M. Elias Baingana.

L'Assemblée générale a également élu au poste de Vice-présidente de la ZEP-RE Mme. Irene Muyenga.

SECRETAIRE GENERAL

M. Jerry Sogoli est maintenu à son poste de Secrétaire général de la Compagnie.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément au code de meilleures pratiques qui régit la profession, le recrutement du Commissaire aux comptes au titre du prochain exercice sera soumis, selon la procédure d'appel à la concurrence, aux Actionnaires de la Compagnie. A cet égard, la Résolution dans laquelle figurant les propositions y afférentes sera soumise pour examen à l'Assemblée générale annuelle.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE SECRETAIRE GENERAL

Vendredi, 29 avril 2011

Rappel des Responsabilités des Administrateurs

En vertu des dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE, les Administrateurs ont la responsabilité expresse d'élaborer les comptes de chaque exercice et de ressortir de manière claire et nette la situation des activités de la Compagnie à la fin de l'exercice ainsi que le résultat dudit exercice. A cet effet, aux termes dudit Article, il est demandé aux Administrateurs de veiller à ce que les documents comptables soient bien tenus et que ces derniers reflètent avec une exactitude indiscutable, et à n'importe quel moment, la situation financière de l'entreprise. Ils sont également responsables de la préservation des immobilisations.

Les Administrateurs sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective des comptes financiers conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et en vertu des modalités requises par les dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), et c'est à eux qu'il revient de déterminer, le cas échéant, les procédures de gestion permettant d'élaborer des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire.

Les Administrateurs assument par ailleurs la responsabilité des comptes financiers de l'exercice qui ont été élaborés conformément aux procédures comptables appropriées appuyées par des sondages et des estimations rationnels et avisés, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et en vertu de l'Accord portant création de la ZEP-RE. Les Administrateurs estiment que les comptes financiers reflètent honnêtement la situation financière de la Compagnie et ses résultats d'exploitation. Ils reconnaissent par ailleurs leur responsabilité en matière de préservation des documents comptables auxquels l'on peut recourir lors de l'élaboration des comptes financiers, conformément aux procédures internes de vérification des comptes.

Rien, au regard de ce qui précède ne semble suggérer aux Administrateurs que la Compagnie ne maintiendra pas le niveau élevé de ses opérations d'ici les douze (12) prochains mois.



Dr. Michael Gondwe
Président du Conseil d'Administration



Rajni Varia
Directeur général

Vendredi, 29 avril 2011

Rapport des Auditeurs Externes aux Administrateurs

Nous avons vérifié les comptes de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) figurant dans les pages 22 à 67 qui englobent le bilan de la Compagnie à la date du 31 décembre 2010, le Compte des Résultats, le Compte des Variations des Fonds Propres et l'Etat de Variation du Flux de la Trésorerie au titre de l'exercice clôturé, ainsi que le résumé des principes comptables fondamentaux et des différentes notes explicatives. Nous avons obtenu, de la part de la Compagnie, tous les renseignements et explications que nous avons jugés nécessaires pour l'accomplissement de notre tâche.

Responsabilités respectives des Administrateurs pour les comptes financiers

Les Administrateurs sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective des comptes financiers conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et en vertu des modalités requises par les dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), et c'est à eux qu'il revient de déterminer, le cas échéant, les procédures de gestion permettant d'élaborer des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire.

Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer notre opinion sur ces comptes financiers en nous fondant sur les comptes vérifiés. Nous avons procédé à la vérification des comptes conformément aux normes internationales en la matière. Ces normes exigent le respect de l'éthique professionnelle ainsi que la programmation et l'exécution du travail de manière à éviter absolument l'apparition, dans les comptes, des erreurs significatives.

La vérification des comptes comporte l'application des procédures comptables permettant d'obtenir une attestation de contrôle des comptes sur les montants et sur les divulgations de renseignements figurant dans les états financiers. Les procédures retenues se fondent sur notre jugement et prennent en compte une évaluation des risques d'erreurs substantielles découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire. Lors de l'évaluation des risques, nous avons revu les mécanismes de vérification interne des comptes indispensables pour l'élaboration de l'ensemble des états financiers et leur présentation objective aux fins de conception des procédures de vérification des comptes en conformité avec les circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer notre avis sur l'efficacité des mécanismes de vérification interne des comptes de la Compagnie. Le contrôle des comptes comporte également l'évaluation de l'opportunité des méthodes de comptabilité adoptées et du bien-fondé des estimations comptables des Administrateurs, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des comptes financiers.

Nous avons la certitude que les éléments concrets que nous avons obtenus sont suffisants et absolument fiables pour fonder notre opinion sur les comptes vérifiés.

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-après présentent une perspective honnête et véritable de la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats d'exploitation et de la situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).



Cabinet d'Experts Comptables (Kenya)

Vendredi, 29 avril 2011

Nairobi

Compte de Resultat Consolidé au Titre de l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2010

	Notes	2010	2009
		US\$	Rappel des montants US\$
Primes brutes souscrites	3	59.843.116	55.748.911
Moins primes de rétrocession		(13.800.348)	(11.482.295)
Primes nettes souscrites		46.042.768	44.266.616
Mouvement du fonds de primes non encaissées	27	(777.425)	(4.052.208)
Primes nettes encaissées		45.265.343	40.214.408
Revenu des placements/investissements	4	4.430.022	4.039.814
Revenus provenant des opérations de courtage		5.138.517	3.992.031
Revenus divers		548.487	221.624
Revenu total		55.382.369	48.467.877
Sinistres bruts survenus	5	31.726.775	27.379.747
Moins les montants remboursables des rétrocessionnaires		(5.773.331)	(3.942.293)
Sinistres nets survenus		25.953.444	23.437.454
Frais d'exploitation et frais divers	6	7.802.569	5.098.718
Frais de courtage exigibles		16.379.094	13.504.265
Dépenses totales		50.135.107	42.040.437
Bénéfice de l'exercice	7	5.247.262	6.427.440
Divers revenus (pertes) consolidés au titre de l'exercice			
(Perte)/bénéfice réalisé sur la réévaluation des immobilisations	24	(59.094)	202.252
Bénéfice net (perte) sur le portefeuille des actifs financiers destinés à la vente	13	551.027	(82.275)
Bénéfice (perte) réalisé en devises fortes sur la réévaluation des actifs financiers destinés à la vente	13	(87.066)	29.251
Total des revenus (pertes) consolidés au titre de l'exercice		404.867	149.228
Résultat total consolidé au titre de l'exercice		5.652.129	6.576.668
Résultat par action			
De base et dilué	8	0,172	0,214

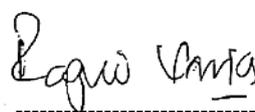
Etat de la Situation Financière (Bilan) Au 31 Décembre 2010

	Notes	2010 US\$	2009 US\$	01.01.2009 US\$
ACTIF				
Immobilisations	10	1.350.223	1.469.198	1.366.406
Actifs incorporels	11	-	98.892	199.323
Immobilisations en placement	12	11.981.943	12.037.026	9.856.053
Portefeuille des actifs financiers destinés à la vente	13	4.550.028	2.349.936	2.238.400
Créances découlant des contrats de réassurance	14	8.070.459	5.756.317	6.061.923
Liquidités en dépôt auprès des compagnies cédantes	15	2.066.665	1.743.500	1.767.078
Portefeuille - Passif technique des rétrocessionnaires	16	9.683.597	7.219.699	6.981.939
Créanciers divers	17	1.373.855	379.157	376.498
Dépenses pour achats comptabilisés d'avance	18	6.085.319	5.530.299	3.802.185
Effets publics arrivés à terme	19	7.156.274	9.762.352	8.479.856
Liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	20	49.837.655	40.225.184	34.103.602
Banque et Caisse	21	954.352	556.988	172.750
Total de l'actif		103.110.370	87.128.548	75.406.013
		=====	=====	=====
PASSIF ET FONDS PROPRES				
CAPITAL ET RESERVES				
Capital social	23	30.514.101	30.011.275	29.998.013
Prime d'évaluation d'action	23	895.756	337.619	322.899
Réserve de réévaluation des immobilisations	24	152.200	211.294	9.042
Réserve estimée à la valeur réelle destinée à la vente	24	(360.471)	(824.432)	(771.408)
Bénéfices non redistribués	25	18.785.686	14.738.424	8.790.984
Fonds propres		49.987.272	44.474.180	38.349.530
		-----	-----	-----
PASSIF				
Passif découlant des contrats de réassurance	26	27.204.105	20.028.127	18.606.000
Réserve sur primes non encaissées	27	18.092.905	16.344.880	11.345.926
Recettes comptabilisées d'avance	28	66.830	67.645	68.460
Créances découlant des régimes de rétrocession	29	4.033.648	3.334.757	4.815.712
Liquidités en dépôt dues aux rétrocessionnaires		311.383	316.391	291.710
Recettes des commissions de rétrocession comptabilisées d'avance	30	2.120.655	1.697.551	1.283.700
Débiteurs divers	31	1.291.739	863.184	643.142
Dividendes exigibles	32	1.833	1.833	1.833
Total du passif		53.123.098	42.654.368	37.056.483
		-----	-----	-----
Total des fonds propres et du passif		103.110.370	87.128.548	75.406.013
		=====	=====	=====

Les comptes financiers figurant dans les pages 22 à 67 ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 29 avril 2011 et signés pour son compte par:



Président du Conseil d'administration



Directeur général

Compte de Variation des Capitaux Propres

	Notes	Capital social US\$	Prime d'émission d'action US\$	Réserve de réévaluation d'immobilisations US\$	Réserve estimée à la valeur réelle destinée à la vente US\$	Bénéfices non redistribués US\$	Total US\$
Au 1er Janvier 2009 – comme précédemment indiqué		29.998.013	322.899	9.042	(771.408)	1.922.496	31.481.042
Effet du changement d'estimation comptable sur la réserve des primes non encaissées (RPNE)		-	-	-	-	4.350.003	4.350.003
Dépenses pour achats comptabilisées d'avance (ACA)		-	-	-	-	3.802.185	3.802.185
Recettes des commissions de rétrocession comptabilisées d'avance (RCRCA)		-	-	-	-	(1.283.700)	(1.283.700)
Au 1er Janvier 2009 – Rappel des montants		<u>29.998.013</u>	<u>322.899</u>	<u>9.042</u>	<u>(771.408)</u>	<u>8.790.984</u>	<u>38.349.530</u>
Dividendes déclarés en 2008	32	-	-	-	-	(480.000)	(480.000)
Emission d'actions à partir de la capitalisation des dividendes déclarés en 2008	32	13.262	14.720	-	-	-	27.982
Total consolidé des gains (pertes) réalisés au courant de l'exercice		-	-	202.252	(53.024)	6.427.440	6.576.668
Au 31 Décembre 2009		<u>30.011.275</u>	<u>337.619</u>	<u>211.294</u>	<u>(824.432)</u>	<u>14.738.424</u>	<u>44.474.180</u>
Au 1er Janvier 2010 – comme précédemment indiqué		30.011.275	337.619	211.294	(824.432)	7.137.774	36.873.530
Effet du changement d'estimation comptable sur la RPNE, les ACA et les RCRCA au courant de l'exercice 2008		-	-	-	-	6.868.488	6.868.488
Effet du changement d'estimation comptable sur la RPNE, les ACA et les RCRCA au courant de l'exercice 2009		-	-	-	-	732.162	732.162
Au 1er Janvier 2010 – Rappel des montants		<u>30.011.275</u>	<u>337.619</u>	<u>211.294</u>	<u>(824.432)</u>	<u>14.738.424</u>	<u>44.474.180</u>
Actions émises au courant de l'exercice	23	494.377	548.759	-	-	-	1.043.136
Dividendes déclarés en 2009	32	-	-	-	-	(1.200.000)	(1.200.000)
Emission d'actions à partir de la capitalisation des dividendes déclarés en 2009	32	8.449	9.378	-	-	-	17.827
Total consolidé des gains (pertes) réalisés au courant de l'exercice		-	-	(59.094)	463.961	5.247.262	5.652.129
Au 31 Décembre 2010		<u>30.514.101</u>	<u>895.756</u>	<u>152.200</u>	<u>(360.471)</u>	<u>18.785.686</u>	<u>49.987.272</u>

Etat de Variation des Flux de la Trésorerie au Titre de l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2010

	Notes	2010 US\$	2009 US\$
TRESORERIE GENEREE PAR L'EXPLOITATION			
Bénéfice d'exploitation		5.247.262	6.427.440
Ajustement des:			
(Bénéfice)/ Perte sur cession d'immobilisations		(1.168)	6.829
Bénéfice net réalisé sur immobilisations en placement	4	(593.298)	(620.326)
Amortissements	10	191.446	166.562
Amortissement des actifs incorporels	11	98.892	100.431
Différence de change sur la réévaluation des immobilisations en placement	12	648.381	(136.439)
Amortissement des recettes comptabilisées d'avance	28	(815)	(815)
Variations:			
De la réserve des primes non encaissées	27	1.748.025	4.998.954
Du passif découlant des contrats de réassurance		7.175.978	1.422.127
Des dépôts chez les compagnies cédantes		(323.165)	23.578
Des dépôts dus aux récessionnaires		(5.008)	24.681
Des créances découlant des contrats de réassurance		(2.314.142)	305.606
Des engagements techniques des récessionnaires		(2.463.898)	(237.760)
Des créances découlant des régimes de récession		698.891	(1.480.955)
Des dépenses pour achats comptabilisés d'avance (ACA)		(555.019)	(1.728.114)
Des recettes des commissions de récession comptabilisées d'avance (RCRCA)		423.104	413.853
Des créanciers divers		(994.698)	(2.659)
Des débiteurs divers		428.555	220.042
Trésorerie nette générée par les placements de fonds		9.409.323	9.903.035
TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS			
Acquisition d'immobilisations	10	(148.647)	(241.911)
Acquisition d'immobilisations en placement	12	-	(1.256.591)
Acquisition des titres de participation cotés à la bourse	13	(1.736.131)	(164.560)
Acquisition des effets publics arrivés à terme		-	(2.279.120)
Recettes générées par les effets publics arrivés à terme		712.200	-
Recettes générées par la cession d'immobilisations		18.250	363
Trésorerie nette utilisée pour les placements de fonds		(1.154.328)	(3.941.819)
TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS			
Revenu des émissions d'actions		1.043.136	-
Dividendes redistribués	32	(1.182.173)	(452.018)
Trésorerie nette utilisée pour les placements de fonds		(139.037)	(452.018)
AUGMENTATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS		8.115.958	5.509.198
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 1ER JANVIER		42.719.766	37.210.568
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 31 DECEMBRE	35	50.835.724	42.719.766

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2010

1 PROCEDURES COMPTABLES

(a) Déclaration de conformité aux Normes de Publication des Rapports Financiers

Les présents comptes financiers de la Compagnie ont été élaborés dans le strict respect des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers.

(a) Adoption de la nouvelle version révisée des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers.

(i) *Normes comptables et interprétations des procédures intervenant dans l'estimation du résultat d'exploitation ou l'élaboration du bilan de la Compagnie*

(a) Nouvelle version des normes comptables en vigueur et amendement des normes comptables précédemment publiées et appliquées au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

Incorporation des amendements et révision des normes	Applicables au titre des exercices commençant le..., ou après le...
Dispositions du Chapitre 1 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers relatif à l'adoption, pour la première fois, des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers - Version révisée et reformulée	1er juillet 2009
Dispositions du Chapitre 1 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers relatif à l'adoption, pour la première fois, des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers - Amendement en rapport avec les ressources pétrolières et gazières et précisant l'existence d'un contrat de location	1er janvier 2010
Dispositions du Chapitre 2 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers relatif aux transactions intra groupe dont le paiement est fondé sur des actions	1er janvier 2010
Dispositions du Chapitre 3 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers (Version révisée en 2008) relatif aux regroupements d'entreprises - Révision complète des dispositions portant sur les modalités d'acquisition	1er juillet 2009
Dispositions du Chapitre 27 des Normes Internationales de Comptabilité relatif aux états financiers consolidés et distincts; Dispositions du Chapitre 28 des Normes Internationales de Comptabilité relatif aux Investissements et Associés; et Dispositions du Chapitre 31 des Normes Internationales de Comptabilités relatif à la participation dans des coentreprises et portant notamment sur l'amendement corrélatif à l'amendement des dispositions du Chapitre 3 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers;	1er juillet 2009
Dispositions du Chapitre 39 des Normes Internationales de Comptabilité relatif aux instruments financiers et notamment sur les Amendements portant sur la comptabilisation et l'évaluation des éléments couverts éligibles	1er juillet 2009
Différentes améliorations découlant des améliorations annuelles introduites en avril 2009 et en mai 2010 dans les Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers	1er juillet 2009 et 1er janvier 2010
<i>Nouvelles Interprétations</i>	
Les Dispositions du Chapitre 17 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière relatif à la Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires	1er juillet 2009
Dispositions du Chapitre 18 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière relatif aux Transferts d'actifs provenant de clients	Transferts reçus le... ou après le 1er juillet 2009

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (SUITE)

(a) Déclaration de conformité aux Normes de Publication des Rapports Financiers (Suite)

(a) Adoption de la nouvelle version révisée des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers. (Suite)

(i) *Normes comptables et interprétations des procédures intervenant dans l'estimation du résultat d'exploitation ou dans l'élaboration du bilan de la Compagnie (Suite)*

(b) Nouvelle version des normes comptables amendées et interprétations contextuelles, mais non encore adoptées de manière effective au courant de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010

Nouvelles normes comptables et amendements incorporées dans les normes comptables *Applicables au titre des exercices commençant le... ou après le...*

Dispositions du Chapitre 1 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers relatif à l'adoption, pour la première fois, des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers en rapport avec l'exemption limitée, en faveur des premiers adoptants, des dispositions du Chapitre 7 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers relatif à la divulgation des informations comparatives

1er juillet 2010

Dispositions du Chapitre 1 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers relatif à l'adoption, pour la première fois, des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers en rapport avec le remplacement des dates fixes pour certaines exemptions, par la date de transition aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers, et avec la dérogation supplémentaire en faveur des entités qui sont parvenues à liquider les graves conséquences de l'hyperinflation.

1er juillet 2011

Dispositions du Chapitre 7 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers relatif aux Instruments financiers, notamment à la divulgation des informations – à savoir les amendements visant à renforcer la publication des informations financières en rapport avec les transferts des actifs financiers

1er janvier 2011

Dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers relatif aux Instruments financiers, notamment à la Classification et à l'évaluation des actifs financiers

1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 12 des Normes Internationales de Comptabilité relatif à l'impôt sur le revenu, notamment à l'amendement de portée limitée (Recouvrement des actifs sous-jacents)

1er janvier 2012

Disposition du Chapitre 24 des Normes Internationales de Comptabilité en rapport avec les informations relatives aux parties liées, notamment avec la définition révisée des parties liées

1er janvier 2011

Différentes améliorations découlant des améliorations annuelles introduites, à partir de mai 2010, dans les Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers

1er juillet 2010 1er janvier 2011

Dispositions du Chapitre 32 des Normes Internationales de Comptabilité relatif aux questions en rapport avec les droits des actionnaires

1er février 2010

Nouvelle interprétation

Dispositions du Chapitre 19 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers relatif à l'Extinction de Passifs Financiers avec des instruments des capitaux propres

1 juillet 2010

(c) Impact des normes nouvelles et modifiées et des interprétations sur les états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 et des exercices à venir.

Dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers relatif aux Instruments Financiers

Les Dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers relatif aux Instruments Financiers publiées en novembre 2009 et amendées en octobre 2010 préconisent de nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation des actifs et des passifs financiers et de décomptabilisation des passifs financiers.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (SUITE)

(a) Déclaration de conformité aux Normes de Publication des Rapports Financiers (Suite)

- (a) Adoption de la nouvelle version révisée des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers. (Suite)
- (i) *Normes comptables et interprétations des procédures intervenant dans l'estimation du résultat d'exploitation ou dans l'élaboration du bilan de la Compagnie (Suite)*
- (c) *Impact des normes nouvelles et modifiées et des interprétations sur les états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 et des exercices à venir. (Suite)*

- Les dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers prônent que tous les actifs financiers comptabilisés dans la rubrique d'application des dispositions du Chapitre 39 des Normes Internationales de Comptabilité relatif aux Instruments Financiers et notamment à la section sur la Comptabilisation et l'Evaluation doivent être, par la suite, évalués au coût d'amortissement ou à la valeur réelle. Pour être plus précis, les placements par emprunt qui sont détenus dans un modèle d'entreprise dont l'objectif est d'engranger les flux de trésorerie contractuels, et qui dispose par ailleurs des flux de trésorerie contractuels uniquement constitués de paiements du principal montant emprunté et des intérêts sur le capital en circulation sont généralement évalués au coût d'amortissement à la clôture des exercices financiers ultérieurs. L'ensemble des autres placements par emprunt/endettement et des placements en actions sont évalués à leur valeur réelle à la fin des exercices financiers ultérieurs.
- L'effet le plus important des Dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers concernant la classification et l'évaluation des passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de la valeur réelle d'un élément du passif financier (comptabilisé à la valeur réelle, conformément au résultat de l'exercice) imputable aux variations intervenues dans l'évaluation du risque de solvabilité associé à cet élément du passif. Plus précisément, selon les dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers, et s'agissant notamment des éléments du passif financier comptabilisés à la juste valeur selon l'estimation du résultat de l'exercice, le montant de la variation de la valeur réelle de l'élément du passif financier qui est imputable aux variations du risque de solvabilité de cet élément du passif est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé, à moins que la comptabilisation des effets découlant des variations du risque de solvabilité de l'élément du passif dans le compte de résultat consolidé entraîne la création ou l'agrandissement d'une incompatibilité comptable notoire dans le résultat de l'exercice. Le reclassement des variations de la valeur réelle imputables au risque de solvabilité d'un élément du passif financier ne s'effectue pas ultérieurement dans le compte de résultat de l'exercice. Dans le cadre des dispositions du Chapitre 39 des Normes Internationales de Comptabilité, les procédures antérieures préconisaient que la totalité du montant de la variation de la valeur réelle de l'élément du passif financier soit comptabilisé à la valeur réelle, conformément au résultat d'exercice de la Compagnie.

Les dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers sont applicables à compter du 1er janvier 2013, à la seule différence que toute application anticipée de ces procédures comptables (avant leur entrée en vigueur effective) est permise.

Les Administrateurs prévoient que les dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers qui seront adoptées dans les états financiers de la Compagnie au titre de l'exercice commençant le 1er Janvier 2013 et l'application de cette nouvelle norme de comptabilité n'auront pas d'impact significatif sur les montants déclarés des éléments de l'actif et du passif financiers de la Compagnie.

Dispositions du Chapitre 24 des Normes Internationales de Comptabilité relatif à la publication des éléments d'information concernant les partenaires associés (version révisée de 2009)

Ces nouvelles dispositions introduisent des modifications évidentes dans la définition de partenaires associés et contribuent à faciliter la publication des éléments d'information sur les organismes gouvernementaux.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (SUITE)

(a) Déclaration de conformité aux Normes de Publication des Rapports Financiers (Suite)

(a) Adoption de la nouvelle version révisée des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers. (Suite)

(i) *Normes comptables et interprétations des procédures intervenant dans l'estimation du résultat d'exploitation ou dans l'élaboration du bilan de la Compagnie (Suite)*

(c) *Impact des normes nouvelles et modifiées et des interprétations sur les états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 et des exercices à venir. (Suite)*

Dispositions du Chapitre 24 des Normes Internationales de Comptabilité relatif à la publication des éléments d'information concernant les partenaires associés (version révisée de 2009) (Suite)

Les exemptions relatives à la présentation des éléments d'information introduites dans les dispositions du Chapitre 24 des Normes Internationales de Comptabilité (conformément aux termes de la version révisée de 2009) ne comportent aucune répercussion sur les activités et les résultats de la Compagnie, en raison du fait que la Compagnie n'est pas un organisme gouvernemental. Il y a toutefois lieu de préciser que la publication des éléments d'information concernant les opérations et les bilans des activités de ces partenaires associés dans ces états financiers peut être modifiée lorsqu'entrera en vigueur la version révisée de la norme de comptabilité concernée dans les exercices ultérieurs de la Compagnie, pour la simple raison que certaines des contreparties qui ne se sont pas précédemment conformées à la définition de la norme adoptée par le partenaire associé peuvent entrer dans le domaine d'application des dispositions de cette nouvelle norme de comptabilité.

Dispositions du Chapitre 19 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière relatif à l'Extinction des éléments du passif financier par les instruments des capitaux propres

Les dispositions de ce chapitre du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière préconisent des directives à suivre en matière de comptabilisation de l'extinction d'un élément du passif financier par l'émission d'instruments de capitaux propres. A ce jour, la Compagnie n'a pas engagé des opérations de cette nature. Si, toutefois, la Compagnie n'engage pas de telles opérations dans les années à venir, les dispositions du Chapitre 19 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière auront des répercussions évidentes sur la comptabilisation requise. Dans le cas d'espèce, il y a justement lieu de préciser que, dans le cadre des dispositions du chapitre 19 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière, les instruments des capitaux propres émis en vertu de ces arrangements seront évalués à leur valeur réelle, et que toute différence entre la valeur comptable de l'élément du passif financier éteint et la valeur réelle des instruments des capitaux propres émis sera comptabilisée dans le résultat d'exploitation de la Compagnie.

Amendement des Dispositions du Chapitre 1 des Normes Internationales de Comptabilité relatif à la Présentation des Etats Financiers dans le cadre du Perfectionnement des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers publiées en 2010).

Les amendements introduits dans les dispositions du Chapitre 1 des Normes Internationales de Comptabilité énoncent de manière claire et nette qu'un organisme peut choisir de présenter l'analyse requise des rubriques du résultat consolidé, soit dans le compte des variations des capitaux propres soit dans les annexes des états financiers. L'amendement entre en vigueur pour les exercices financiers qui commencent le 1er janvier 2011 ou bien après cette date butoir. La Compagnie appliquera ces nouvelles dispositions de manière prospective. Les Administrateurs ne prévoient, cependant, aucun impact significatif sur les états financiers de la Compagnie.

d) Adoption anticipée des nouvelles normes de comptabilité

Au titre de l'exercice 2010, la Compagnie n'a adopté par anticipation aucune version nouvelle ou amendée des Normes Internationales de Comptabilité.

(b) Base de l'élaboration des comptes

Les présents états financiers ont été élaborés conformément aux Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers. Les comptes sont libellés en Dollars américains (US\$) et élaborés sur la base de la conversion de leur valeur d'origine, en prenant en compte les modifications introduites par la réévaluation de

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (SUITE)

(b) Base de l'élaboration des comptes (Suite)

certaines immobilisations et le report des immobilisations en placement et des éléments d'actifs destinés à la vente estimés à leur valeur réelle et des actifs amortis estimés à leurs montants résiduels

L'élaboration des états financiers dans le strict respect des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers nécessite le recours aux estimations et aux postulats qui déterminent les montants enregistrés des éléments d'actif et du passif ainsi que la déclaration des éléments éventuels de l'actif et du passif à la date des états financiers, et les montants enregistrés des recettes et des dépenses au courant de l'exercice comptable concerné. Malgré le fait que ces estimations reposent sur les meilleures informations détenues par les Administrateurs en matière d'actions et d'événements ayant trait à cet exercice, les résultats réels peuvent, en dernière analyse, s'avérer différents de ces estimations. C'est la raison pour laquelle la remise en question de ces estimations et hypothèses de travail s'impose de temps en temps en vue de coller aux réalités du jour.

(c) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'Exploitation

i) Souscription de primes

La comptabilisation des primes brutes souscrites et de leurs charges connexes se fonde sur les rapports des compagnies cédantes.

Les primes relevant d'une période à risque expiré sont considérées comme acquises et comptabilisées comme des recettes encaissées au courant de la période, à l'inverse de la prime afférente à la période restant à courir du risque qui, elle, est considérée comme une provision pour prime non acquise.

Les commissions perçues sont comptabilisées à titre de recettes effectives réalisées au courant de l'exercice où elles ont été encaissées.

i) Rétrocessions

Les primes de rétrocession exigibles sont comptabilisées au titre des périodes correspondant respectivement à l'échéance de l'encaissement du revenu de prime et au moment de la survenance du sinistre.

La Compagnie utilise les mécanismes de rétrocession aux fins d'accroissement de sa capacité globale de souscription, de diversification de son risque de réassurance et de réduction de son risque de sinistre sur la réassurance présumée, du fait d'une catastrophe. La cession des risques aux rétrocessionnaires ne dispense pas l'entreprise de ses obligations de couverture de risques contractées envers les sociétés cédantes. La Compagnie est censée évaluer de manière systématique la situation financière de ses rétrocessionnaires. Les primes et les sinistres cédés dans le cadre des contrats/traités de rétrocession sont comptabilisés à titre de réductions des primes acquises et de sinistres survenus.

La portion des sinistres des rétrocessionnaires en attente de règlement et les provisions pour primes non acquises sont comptabilisées dans le compte de bilan.

ii) Sinistres encourus

Les sinistres encourus englobent les sinistres payés au courant de l'année ainsi que les changements intervenus dans la provision des sinistres à payer. Les sinistres payés représentent l'ensemble des règlements effectués au courant de l'année, qu'il s'agisse des accidents survenus au courant de l'exercice concerné que de ceux qui se sont produits auparavant. Les sinistres à payer représentent l'estimation au coût le plus élevé des règlements de l'ensemble des sinistres découlant des accidents survenus avant la date de l'élaboration des comptes de bilan, mais non réglés à cette date. Les sinistres à payer sont calculés sur la base des meilleures informations disponibles au moment de la clôture des écritures de l'exercice et comportent la provision des sinistres survenus mais non déclarés (SSND).

iii) Coûts d'acquisition différés (CAD) et Revenu différé des commissions de rétrocession (RDCR)

Les coûts d'acquisition différés et les revenus différés des commissions de rétrocession englobent les commissions de rétrocession d'assurance, les frais de courtage et diverses dépenses connexes encourues et les recettes qui ont trait à des polices d'assurance non expirées à la clôture de l'exercice.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (SUITE)

(b) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'Exploitation (Suite)

ii) Revenus d'intérêt (Intérêts créditeurs)

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode du temps écoulé en prenant en compte le rendement effectif sur le capital impayé.

iii) Revenus de dividendes

Les dividendes sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel est convenu le droit de recevoir le paiement.

iv) Revenus locatifs

Les revenus de location sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel ils ont été encaissés.

Tous les revenus de placement sont imputés déduction faite des frais de placement.

(d) Conversion des monnaies

i) Monnaie de transaction et de présentation des comptes

En dépit de la domiciliation de la Compagnie au Kenya dont la monnaie officielle de transaction est le Shilling kenyan (Ksh), le rayon d'activités de la Compagnie s'étend sur plusieurs pays, ce qui contraint la ZEP-RE à opérer avec plusieurs monnaies nationales. Pour cette raison, la Compagnie a adopté le dollar américain (US\$) comme monnaie de support et de comptabilisation de ses prestations commerciales. Les éléments monétaires de l'Actif et du Passif de la Compagnie libellés en différentes monnaies fonctionnelles des Etats membres sont convertis en dollars des Etats Unis d'Amérique (Dollar américain/US\$) en utilisant la méthode du taux de clôture. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés dans ces monnaies fonctionnelles sont reconvertis aux taux en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les éléments non monétaires évalués au coût historique d'une monnaie autre que le dollar américain (US\$) ne sont pas reconvertis.

ii) Transactions et soldes de clôture

Les différentes opérations commerciales effectuées au courant de l'exercice en devises différentes du Dollar des Etats Unis d'Amérique (US\$) sont converties aux taux de change en vigueur lors de l'exécution des contrats commerciaux. Les profits ou les pertes découlant de ces opérations commerciales sont comptabilisés dans le Compte de Résultat d'exploitation.

Les soldes de clôture sont convertis en Dollars des Etats Unis d'Amérique aux taux en vigueur lors de l'élaboration du bilan. Les profits ou pertes de conversion correspondant aux actifs réalisables à court terme et aux engagements à court terme sont comptabilisés dans le Compte de Résultat d'exploitation.

(e) Immobilisations

Les immobilisations de la Compagnie, dans l'ensemble, sont, à l'origine, comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les immeubles bâtis et les propriétés foncières sont par conséquent comptabilisés à leur valeur commerciale, établie sur la base des estimations triennales calculées par des Experts immobiliers indépendants, déduction faite de la valeur d'amortissement. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées sur la base du coût historique, déduction faite de la valeur d'amortissement.

Les augmentations de valeur constatées dans le montant de report des terrains et immeubles découlant des réévaluations sont crédités au compte de la réserve de réévaluation. Les diminutions de valeur censées compenser les augmentations précédentes du même élément d'actif sont imputées dans le compte de la réserve de réévaluation. Toutes les autres diminutions de valeur sont comptabilisées dans le Compte de Résultat Consolidé.

Tout amortissement cumulé à la date de réévaluation est résorbé par le montant brut d'imputation de l'élément d'actif.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (SUITE)

(e) Immobilisations (Suite)

Les propriétés foncières libres ne font l'objet d'aucun amortissement. Les amortissements des autres immobilisations sont calculés sur la base de la méthode linéaire afin de déduire le coût de chaque élément d'actif, ou alors sur la base du montant réévalué, par rapport à la valeur résiduelle en se référant à l'estimation de la durée d'utilisation de l'élément d'actif. L'estimation de la durée d'utilisation de chaque élément d'actif est la suivante:

Immeubles	50 ans
Matériel Roulant	4 ans
Mobilier de Bureau et Agencement	8 ans
Equipements de Bureau	8 ans
Mobilier et Agencements de Résidences	8 ans
Ordinateurs	3 ans

La propriété louée à bail est comptabilisée comme un paiement effectué à l'avance et est amortie durant la période de bail.

Les profits et les pertes sur cession d'immobilisations, d'équipements et autres matériels sont déterminés en fonction de leurs montants de report.

(f) Actifs incorporels - Logiciels informatiques

Les licences d'exploitation des logiciels informatiques acquis par la Compagnie sont incorporées dans les matériels/équipements de l'entreprise sur la base des coûts encourus relatifs à l'acquisition et à la mise en service des logiciels spécifiques. Ces coûts respectifs sont amortis en fonction de leurs durées de vie utile estimative (censées ne pas excéder 5 ans).

Les coûts associés au développement ou à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés à titre de dépenses encourues par l'entreprise. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Compagnie, et susceptible de générer des avantages économiques supérieurs aux coûts d'utilisation de plus d'une année, sont imputés dans la rubrique des actifs incorporels. Ces coûts sont amortis sur la base de leur durée de vie utile estimative.

(g) Immobilisations en Placements

Les immobilisations en placement englobent les propriétés foncières et les immeubles appartenant à la Compagnie destinés à la génération de revenus locatifs et/ou à l'évaluation du capital social de la Compagnie. Elles sont comptabilisées à leur valeur réelle, calculée chaque année par des Experts immobiliers indépendants. L'estimation de la valeur réelle de l'immobilisation est basée sur les prix en vigueur dans le marché réajusté, le cas échéant, en fonction de la différence de nature, de l'état ou de l'emplacement de l'immobilisation précise.

Les immobilisations en placement ne sont pas soumises à l'amortissement. Les variations de leur montant d'imputation entre les dates d'enregistrement dans le bilan s'effectuent à travers le Compte de Résultat d'exploitation.

Lors de la cession d'une immobilisation en placement, la différence entre le produit de la cession et le montant d'imputation est porté au débit ou au crédit du Compte de Résultat d'exploitation.

(h) Provision pour créances douteuses et irrécouvrables

La constitution des provisions aux fins de couverture des effets à recevoir s'effectue lorsque, de l'avis des administrateurs, le recouvrement de la créance s'avère douteux. L'ensemble des provisions constituées au courant de l'exercice, déduction faite des montants bénéficiant d'une remise et des recouvrements des créances douteuses précédemment passées en pertes et profits et transférées dans le Compte de Résultats d'exploitation. Les créances douteuses sont partiellement ou entièrement passées en pertes et profits après confirmation du montant de la perte.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (SUITE)

(i) Recettes comptabilisées d'avance

Cette rubrique représente la valeur comptable originale de la propriété foncière de la Compagnie (évaluée par les Experts immobiliers en 1994). Ce terrain non bâti était une donation du gouvernement kenyan à la ZEP-RE. L'amortissement de ce montant est fonction de la période du bail et est évalué net d'imputation au compte de résultat d'exploitation.

(j) Droits de l'agent

L'estimation de l'engagement financier pour le droit aux jours de congé annuel cumulés des agents à la date d'établissement du bilan est comptabilisée comme une accumulation de dépenses.

Les droits aux indemnités sont comptabilisés lorsqu'ils échoient aux agents en droit d'y prétendre. En raison des services rendus par les agents en droit d'y prétendre jusqu'à la date de l'établissement du bilan, la Compagnie constitue une provision fondée sur l'estimation de la gratification annuelle.

La Compagnie dispose d'une caisse de prévoyance consistant en un programme de cotisation pour ses employés. Les avoirs de ce système de cotisation sont détenus dans des fonds séparés dont la gestion est confiée à un administrateur des fonds. Les ressources de la Caisse de prévoyance de la Compagnie proviennent des versements des cotisations effectués par les employés et par l'employeur.

Les cotisations de la Compagnie au programme de prévoyance sont imputées lors des échéances de paiement des agents.

(k) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents sont comptabilisés au coût historique dans le compte du bilan. Dans le cadre de l'Etat de Variation du Flux de la Trésorerie, les liquidités et équivalents englobent les espèces en caisse/espèces disponibles, les dépôts bancaires, les divers placements hautement liquides à court terme dont les échéances initiales sont fixées à 6 mois au maximum.

(l) Créances et dettes liées aux contrats de réassurance

Les créances et dettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles. Il s'agit notamment des montants dus aux compagnies cédantes et récessionnaires et aux sociétés de courtage. Au cas où il existe des éléments concrets en mesure de confirmer la dépréciation de la créance de réassurance, la Compagnie est absolument tenue de réduire la valeur comptable de ladite créance de réassurance, et d'imputer le montant de cette dépréciation dans le Compte de Résultat Global Consolidé. La Compagnie rassemble les éléments de preuve justifiant la dépréciation de la créance de réassurance en recourant au même procédé en vigueur pour les prêts et créances. Le calcul de la dépréciation d'une créance peut également s'effectuer selon la méthode utilisée pour l'estimation des actifs financiers.

(m) Instruments financiers

La comptabilisation d'un élément d'actif ou du passif financier s'effectue lorsque l'entreprise devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

i. Actifs financiers

Classification

Les placements et investissements de la Compagnie sont classés en fonction des catégories suivantes : les actifs financiers estimés à leur juste valeur, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les créances, les avances de salaires et les effets à recevoir, les actifs financiers arrivés à échéance et les actifs financiers destinés à la vente. La Direction générale (la Compagnie) fixe la classification de ses investissements à la reconnaissance/confirmation de leurs valeurs d'origine réelles et revoit leurs valeurs à chaque date sur laquelle porte la publication des données.

i) Actifs financiers estimés à la valeur réelle, à travers les bénéfices ou pertes réalisés

Cette catégorie de classification comporte deux sous-classes : les actifs financiers acquis aux fins de transaction commerciale et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(m) Instruments Financiers (Suite)

i. Actifs financiers (Suite)

i) Actifs financiers estimés à la valeur réelle, à travers les bénéfices ou pertes réalisés (Suite)

pertes réalisés dès le commencement. L'élément d'actif financier est classé dans cette catégorie dès le commencement, si son acquisition relève essentiellement de la finalité d'une vente programmée à court terme, s'il figure dans les portefeuilles des actifs financiers dont la certitude d'une vente à court terme est en mesure de rapporter des bénéfices à la Compagnie, ou si la Compagnie a, de manière souveraine, décidé de le désigner de cette manière. Aux dates du 31 décembre 2010 et du 31 décembre 2009, la Compagnie ne dispose d'aucun actif financier correspondant à cette catégorie.

ii) Créances et effets à recevoir

Les créances et effets à recevoir constituent des actifs financiers non dérivés comportant des paiements fixes ou chiffrables non cotés dans un marché actif, autres que ceux que la Compagnie entend vendre à terme ou bien ceux qu'elle a désignés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés ou bien destinés à la vente. Les créances, les effets à recevoir découlant des contrats de réassurance et de rétrocession et des débiteurs divers de la Compagnie appartiennent à cette catégorie.

iii) Actifs financiers arrivés à échéance

Les actifs financiers arrivés à échéance sont des actifs financiers non dérivés constitués de paiements fixes chiffrables et des échéances fixes – autres que ceux correspondant à la définition des Créances et Effets à recevoir – que la Direction générale de la Compagnie se propose et a la possibilité de détenir jusqu'à échéance. Les bons de trésor du gouvernement relèvent de cette catégorie d'actifs financiers.

iv) Actifs financiers destinés à la vente

Les actifs financiers destinés à la vente comportent des actifs financiers non dérivés qui sont, soit assignés à cette catégorie, soit classés dans l'une ou l'autre des différentes catégories déterminées. Les placements de la Compagnie sous forme de titres de participation inscrits ou non inscrits à la bourse des valeurs mobilières relèvent de cette catégorie.

La valeur réelle des actifs financiers monétaires destinés à la vente, libellés en devises étrangères est déterminée en cette devise étrangère et convertie au taux comptant en vigueur à la clôture de l'exercice concerné. Les gains et pertes de change qui sont comptabilisés dans le compte des pertes et profits sont déterminés en fonction du coût d'amortissement de l'actif monétaire. Les autres gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et transférés dans le compte des réserves de conversion cumulées.

Les placements en actions destinées à la vente qui ne sont pas cotées à la bourse des valeurs mobilières dans un marché actif et dont la valeur réelle ne peut pas être estimée de manière fiable ainsi que les produits dérivés qui en découlent et qui doivent être réglés par la livraison de ces titres de participation non cotées sont évalués au coût d'acquisition, déduction faite de toute perte de valeur constatée à la clôture de chaque exercice financier.

Imputation comptable des actifs financiers

Les acquisitions et les ventes des investissements/placements sont comptabilisées à la date à laquelle s'est effectuée l'opération notamment la date à laquelle la Compagnie s'engage à acheter ou vendre dans leur valeur réelle, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les coûts de transaction qui sont directement imputables à leur acquisition. Les investissements sont rayés des écritures comptables lorsque les droits de percevoir les liquidités procédant de ces investissements sont arrivés à expiration ou alors s'ils ont été cédés et si la Compagnie a, de son côté, également transféré en substance tous les risques et avantages rattachés à la propriété.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(m) Instruments Financiers (Suite)

i. Actifs financiers (Suite)

iv) Actifs financiers destinés à la vente (Suite)

Imputation comptable des actifs financiers (Suite)

Les actifs financiers destinés à la vente et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont par la suite imputés à leur juste valeur. Les créances et effets à recevoir et les actifs financiers arrivés à terme sont comptabilisés au coût amont en recourant à la méthode de calcul d'intérêt linéaire. Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés découlant des changements de valeur réelle de la catégorie des actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont incorporés dans le Compte des Pertes et Profits de la période dont ils procèdent. Les bénéfices et pertes non réalisés découlent des changements de la valeur réelle des avoirs incorporés dans le capital social. Lorsque les valeurs classées dans le capital social comme destinées à la vente sont en effet vendues ou dépréciées les ajustements cumulés de leur valeur réelle sont incorporés dans le compte des pertes et profits comme bénéfices/pertes réalisés sur les actifs financiers.

Les valeurs réelles des placements cotés à la bourse des valeurs sont calculées sur la base des cours acheteurs réels. S'agissant des titres de participation dont l'estimation à la valeur réelle est aléatoire, leur estimation s'effectue au coût d'acquisition, déduction faite du montant de la valeur dépréciée.

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date du bilan, la Compagnie procède à l'évaluation de ses actifs financiers afin de constater, s'il y a lieu, la dépréciation de l'un de ses éléments (ou groupe d'éléments). Il est question de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers et de pertes de dépréciation lorsque l'on détient les preuves matérielles d'une diminution de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier ('un événement de perte/sinistre') et lorsque l'événement ou les événements de perte (sinistres) se répercutent sur l'estimation des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peuvent être estimés de manière fiable.

Les preuves matérielles de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers comportent des faits faciles à observer signalés à l'attention de la Compagnie et portant sur les événements de pertes suivants:

- a) Les difficultés financières importantes des partenaires de la Compagnie;
- b) La violation des dispositions contractuelles, telles que le manquement aux obligations de remboursement des intérêts ou du capital;
- c) L'octroi par la Compagnie à son partenaire, d'une concession qu'elle n'aurait par ailleurs pas envisagé d'allouer, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur;
- d) La probabilité de plus en plus envisageable d'une faillite ou d'une restructuration financière du partenaire commercial;
- e) La disparition d'un marché prospère au détriment de cet actif financier en raison de difficultés financières; ou bien l'apparition des faits concrets visant à confirmer une diminution mesurable des futurs flux de trésorerie relevant d'un groupe d'actifs financiers évalués dès la première opération de leur comptabilisation, même s'il n'est pas encore possible de localiser la diminution de chaque élément d'actif financier du groupe, pris de manière isolée, à savoir:
 - Les changements défavorables portant atteinte à la solvabilité des partenaires commerciaux du groupe;
 - Les conjonctures économiques nationales ou locales comportant des répercussions négatives sur les actifs du groupe.

La période estimée entre l'avènement de la détérioration et sa découverte par la Compagnie pour chaque portefeuille concerné selon les explications ci-dessous.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(m) Instruments Financiers (Suite)

i. Actifs financiers (Suite)

iv) Actifs financiers destinés à la vente (Suite)

Dépréciation des actifs financiers (Suite)

(i) Actifs comptabilisés au coût amorti

La Compagnie cherche d'abord à constater l'existence, d'une part, de la preuve matérielle de la dépréciation de chaque élément d'actif pris de manière isolée et présentant une importance individuelle, et ensuite, celle de la preuve de la dépréciation singulière ou collective des actifs financiers qui, pris de manière isolée, ne présentent pas d'importance individuelle. Si la Compagnie décide qu'il n'existe aucune preuve matérielle de dépréciation d'un actif financier évalué de manière isolée, quelle que soit le degré d'importance de cet élément d'actif, elle incorpore cet élément d'actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques similaires de risque de crédit et les évalue de manière collective en vue de déterminer leur dépréciation. Les actifs évalués de manière isolée aux fins de détermination de leur dépréciation et pour lesquels la perte de valeur est ou continue d'être comptabilisée ne sont pas incorporés dans l'évaluation collective de la dépréciation.

S'il existe des preuves matérielles confirmant une perte de valeur subie par la Compagnie sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte encourue est évalué à titre de différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie (à l'exception des futures pertes de crédit non encore encourues), escomptée au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument financier. La valeur comptable de l'élément d'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est imputé dans le compte de résultat global consolidé. Si un prêt ou un élément d'actif arrivé à échéance comporte un taux d'intérêt variable, le taux d'actualisation utilisé pour mesurer la perte de valeur est le taux d'intérêt effectif actuel déterminé en vertu du contrat. Pour des raisons pratiques, la Compagnie peut évaluer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant un prix facile à vérifier en vigueur dans le marché.

Le calcul de la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie d'un actif financier garanti reflète les flux de trésorerie susceptibles de résulter de la saisie, après déduction des coûts d'acquisition et de vente des biens grevés, que la probabilité de saisie soit envisagée ou ne le soit pas.

Pour des raisons d'évaluation collective d'une dépréciation d'éléments d'actifs financiers, le regroupement des actifs financiers s'effectue sur la base des caractéristiques similaires de risque de crédit (à savoir, sur la base du processus de classification de la Compagnie qui prend en compte le type d'élément d'actif, le secteur d'activité, l'emplacement géographique, le type de garantie, le statut des actifs financiers arrivés à échéance et bien d'autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques jouent un rôle extrêmement important dans la détermination de la valeur des futurs flux de trésorerie pour les groupes de ces actifs, car elles permettent de connaître la capacité des débiteurs à payer tous les montants dus conformément aux conditions contractuelles des actifs faisant l'objet d'une évaluation.

L'estimation des flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers évalués de manière collective aux fins de détermination de la dépréciation s'effectue sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs du groupe et de l'expérience historique des pertes sur des actifs présentant des caractéristiques de risque semblables à ceux du groupe. L'expérience historique des pertes est ajustée sur la base des données actuelles observables en vue de refléter les effets des conditions réelles qui n'ont pas eu d'incidence négative sur la période de référence de l'expérience historique des pertes et de supprimer les effets négatifs des conditions de la période historique qui n'existent pas à l'heure actuelle.

S'il advient, dans une période ultérieure, que le montant de la perte de valeur diminue et que cette diminution soit objectivement associée à un événement survenant après l'imputation de la dépréciation (comme dans le cas d'une amélioration de la solvabilité du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par ajustement du compte de provision. Le montant de la reprise est imputé dans le compte de résultat d'exploitation.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(m) Instruments Financiers (Suite)

i. Actifs financiers (Suite)

iv) *Actifs financiers destinés à la vente (Suite)*

Dépréciation des actifs financiers (Suite)

(ii) Actifs financiers comptabilisés à la valeur réelle

Dans le cas d'espèce des placements de capitaux propres classés comme actifs financiers destinés à la vente, l'on prend en compte, dans la détermination de la perte de valeur de ces éléments d'actifs financiers, la baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre de participation au dessous de son coût. S'il existe une telle évidence pour les actifs financiers destinés à la vente, la perte cumulée – évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier précédemment imputé dans le compte de pertes et profits - est retirée de tout autre compte de recettes global et comptabilisée dans le compte de résultat global consolidé. Les pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat global sur les instruments des capitaux propres ne sont pas reprises par le compte de revenu global. Si, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument d'emprunt classé comme actif financier destiné à la vente augmente et que l'augmentation de valeur est associée, de manière objective, à un événement survenant après l'imputation de la perte de valeur dans le compte de pertes et profits, la perte de valeur est reprise par le compte de résultat d'exploitation.

ii. Passif financier

Les éléments financiers du passif sont, à l'origine, comptabilisés à leur juste valeur. Après l'imputation initiale, la Compagnie évalue tous les passifs financiers au coût amorti.

(n) Dividendes

Les dividendes exigibles sur les actions régulières sont imputés comme dépenses à la rubrique du capital social au titre de la période effective de leur déclaration.

(o) Impôts et taxes

En vertu des dispositions de l'Article 7 de l'Accord de siège signé entre le Gouvernement du Kenya et la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), la Compagnie est exonérée de toute forme d'impôt et de taxe.

(p) Données comparées

Les chiffres comparés, le cas échéant, ont été ajustés aux fins de conformité avec les changements intervenus dans la présentation des comptes de l'exercice en cours. Dans le cas d'espèce, les chiffres comparés ont été revus aux fins d'inclusion, dans les présents comptes financiers, des changements intervenus dans la comptabilisation des Réserves sur primes non encaissées et l'enregistrement des Coûts d'acquisition différés et des Revenus différés sur les commissions de rétrocession.

2 CREATION DE LA COMPAGNIE

La Compagnie a été créée par les Etats membres de la Zone d'Echanges Préférentiels (qui s'appellera plus tard le COMESA). Elle a pour mission de :

- a) Promouvoir le développement de l'industrie des assurances et de la réassurance et de la sous-région du COMESA,
- b) Renforcer les capacités nationales, sous-régionales de souscription de contrats et de rétention financière, et
- c) Promouvoir le développement économique de la sous-région.

Le Siège social et la Direction Générale de la Compagnie sont domiciliés au Kenya. La Compagnie dispose également de Bureaux Régionaux en Zambie, au Cameroun et d'un Bureau Direct de Souscription, Retakaful Window au Soudan.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

3 REVENU BRUT DE PRIME

(i) Répartition sectorielle (par branche d'assurance)

L'analyse du revenu brut de prime entre les principales branches d'assurance se présente comme suit

	2010	2009
	US\$	US\$
Branches d'assurance		
Immobilier	27.900.241	24.771.466
Risques divers	14.469.301	13.124.339
Automobile	5.639.673	5.925.244
Risques maritimes	6.658.053	5.988.376
Risques aériens	246.468	258.346
Capitalisation Vie	4.929.380	5.681.140
	<u>59.843.116</u>	<u>55.748.911</u>
	=====	=====

(ii) Répartition géographique

Région	2010		2009	
	Gross premium	%	Gross premium	%
COMESA	43.872.959	73,31	41.595.720	74,61
Hors COMESA (Afrique)	10.520.064	17,58	11.772.110	21,12
Divers	5.450.093	9,11	2.381.081	4,27
Total	<u>59.843.116</u>	<u>100,00</u>	<u>55.748.911</u>	<u>100,00</u>
	=====	=====	=====	=====

(iii) Répartition par type de contrat de réassurance

Traités proportionnels	43.960.579	73,46	40.223.432	72,15
Traités non proportionnels	11.614.852	19,41	11.853.871	21,26
Contrats facultatifs	4.267.685	7,13	3.671.608	6,59
Total	<u>59.843.116</u>	<u>100,00</u>	<u>55.748.911</u>	<u>100,00</u>
	=====	=====	=====	=====

4 REVENU DE PLACEMENTS/INVESTISSEMENTS

	2010	2009
	US\$	US\$
Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	1.010.614	985.239
Intérêts générés par les liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	1.716.443	1.546.957
Revenus locatifs	914.429	813.609
Revenu du dividende	180.579	65.914
Intérêts d'emprunts à recevoir	14.659	7.769
Bénéfice net sur immobilier en placement (Note 12)	593.298	620.326
	<u>4.430.022</u>	<u>4.039.814</u>
	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

Revenu de placement généré par les actifs financiers analysé par catégorie d'élément d'actif de la manière suivante:		
Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	2.727.057	2.532.196
Intérêts générés par les prêts et créances	14.659	7.769
Intérêts générés par les titres de participation destinés à la vente	180.579	65.914
	<hr/>	<hr/>
	2.922.295	2.605.879
Intérêts de placement générés par les actifs non financiers	1.507.727	1.433.935
	<hr/>	<hr/>
Total du revenu de placement	4.430.022	4.039.814
	=====	=====
5 SINISTRES BRUTS SURVENUS		
Sinistres bruts réglés	26.044.095	25.248.634
Variation du compte des sinistres en attente de règlement	5.682.680	2.131.113
	<hr/>	<hr/>
	31.726.775	27.379.747
	=====	=====
6 FRAIS D'EXPLOITATION ET FRAIS DIVERS		
Salaires et indemnités versés aux employés (Note 9)	2.979.715	2.218.921
Rémunération des Commissaires aux comptes	22.000	20.000
Dépenses engagées au titre de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	230.410	205.987
Amortissement (Note 10)	191.446	166.562
Amortissement des actifs incorporels (Note 11)	98.892	100.431
Pertes de change	2.505.611	290.089
Coût de dépréciation des créances douteuses découlant des :		
- Créance sur primes de réassurance (Note 14)	552.344	714.336
- Accords de rétrocession (Note 14)	46.562	43.601
- Dépôts détenus par les compagnies cédantes (Note 14)	(138.063)	138.063
Travaux de réparation et d'entretien	116.685	97.915
Impôts et taxes sur primes	335.669	286.411
Frais de location immobilière	7.400	15.097
Frais divers	853.898	801.305
	<hr/>	<hr/>
	7.802.569	5.098.718
	=====	=====
7 AVANT REDRESSEMENT DES CHIFFRES DE L'EXERCICE		
	US\$	
Résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009		
- Selon les chiffres précédents	5.695.278	
- Avant redressement des chiffres de l'exercice	732.162	
	<hr/>	
- Selon les chiffres redressés	6.427.440	
	=====	

Le redressement des chiffres du précédent exercice s'avère nécessaire en raison de la modification de l'estimation comptable des réserves sur primes non acquises qui s'effectuait auparavant sur la base de l'application du taux approprié sur toutes les primes souscrites au courant de l'exercice. Sa base actuelle de calcul ne prend pas en compte les primes non proportionnelles. Les coûts d'acquisition différés et les revenus différés sur les commissions de rétrocession non comptabilisés jusqu'ici ont été également incorporés dans les comptes financiers.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

8 BENEFICE PAR ACTION NOMINALE	2010	2009
Bénéfice attribuable aux Actionnaires (US\$)	5.247.262	6.427.440
	=====	=====
Nombre d'actions émises (Note 22)	30.514.101	30.011.275
	=====	=====
Bénéfice de base par action et bénéfice dilué par action (en US\$)	0,172	0,214
	=====	=====

Le calcul du bénéfice par action ordinaire s'effectue sur la base de la division du bénéfice attribuable aux Actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions émises.

Dans les comptes de la Compagnie, il n'existe, à la date du 31 décembre 2010, aucune action potentiellement diluée en circulation (tout comme il n'y avait rien à signaler en 2009). Le bénéfice dilué par action est par conséquent identique au bénéfice de base par action.

9 SALAIRES ET INDEMNITES VERSEES AUX AGENTS	2010	2009
	US\$	US\$
: Frais du personnel, à savoir		
- Salaires et coûts salariaux	2,129,582	1,632,864
- Pension de retraite	492,089	295,985
- Divers avantages et primes	358,044	290,072
	-----	-----
	2,979,715	2,218,921
	=====	=====

Les effectifs de la Compagnie à la fin de l'exercice 2010 se chiffraient à 41 agents (contre 38 en 2009).

10 IMMOBILISATIONS	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Coût ou estimation	1.979.169	2.005.735	1.879.116
Amortissements cumulés	(628.946)	(536.537)	(512.710)
	-----	-----	-----
Valeur comptable nette	1.350.223	1.469.198	1.366.406
	=====	=====	=====
Eléments constitutifs			
Immeubles bâtis	1.011.985	1.071.011	692.561
Parc roulant	62.764	108.224	169.603
Mobilier et agencements	148.642	204.502	211.625
Equipement de bureau	58.168	67.634	26.302
Ordinateurs et équipement informatique	68.664	17.827	27.770
Propriété en construction	-	-	238.545
	-----	-----	-----
Valeur comptable nette	1.350.223	1.469.198	1.366.406
	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

10 IMMOBILISATIONS (Suite)

	Immeubles US\$	Parc roulant US\$	Mobilier de bureau et agencements US\$	Equipement de bureau US\$	Ordinateurs et équipements informatiques US\$	Propriété en construction US\$	Total US\$
COUT OU ESTIMATION							
Au 1er janvier 2009	745.524	262.098	390.891	97.568	144.490	238.545	1.879.116
Suppléments	-	-	47.701	59.138	9.232	125.840	241.911
Cessions d'immobilisations	-	-	-	(48.368)	(28.026)	-	(76.394)
Excédent de réévaluation	128.719	-	-	-	-	-	128.719
Reclassement des immobilisations en placement (Note 12)	-	-	-	-	-	(167.617)	(167.617)
Transferts	196.768	-	-	-	-	(196.768)	-
Au 31 décembre 2009	<u>1.071.011</u>	<u>262.098</u>	<u>438.592</u>	<u>108.338</u>	<u>125.696</u>	<u>-</u>	<u>2.005.735</u>
Au 1er janvier 2010	<u>1.071.011</u>	<u>262.098</u>	<u>438.592</u>	<u>108.338</u>	<u>125.696</u>	<u>-</u>	<u>2.005.735</u>
Suppléments	21.926	21.221	4.509	2.628	98.363	-	148.647
Cession d'immobilisations	-	(52.716)	(15.657)	(5.844)	(20.044)	-	(94.261)
Perte de réévaluation	(80.952)	-	-	-	-	-	(80.952)
Au 31 décembre 2010	<u>1.011.985</u>	<u>230.603</u>	<u>427.444</u>	<u>105.122</u>	<u>204.015</u>	<u>-</u>	<u>1.979.169</u>

Le Cabinet d'évaluation immobilière GIMCO a procédé à l'estimation de la valeur des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie en vue de déterminer leur juste valeur. Cette opération régulièrement entreprise chaque année a été effectuée le 31 décembre 2010 sur la base de la valeur du marché libre..

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

10 IMMOBILISATIONS (Suite)

	Immobilisations US\$	Parc roulant US\$	Mobilier de bureau et agencements US\$	Equipements de bureau US\$	Ordinateurs et équipements informatiques US\$	Propriété en construction US\$	Total US\$
AMORTISSEMENTS CUMULES							
Au 1er janvier 2009	52.963	92.495	179.266	71.266	116.720	-	512.710
Dépenses de l'exercice	20.570	61.379	54.824	10.614	19.175	-	166.562
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	-	-	(41.176)	(28.026)	-	(69.202)
Supprimées sur les réévaluations	(73.533)	-	-	-	-	-	(73.533)
Au 31 décembre 2009	-	153.874	234.090	40.704	107.869	-	536.537
Au 1er janvier 2010	-	153.874	234.090	40.704	107.869	-	536.537
Dépenses de l'exercice	21.858	57.651	53.431	10.979	47.527	-	191.446
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	(43.686)	(8.719)	(4.729)	(20.045)	-	(77.179)
Reprises sur les réévaluations	(21.858)	-	-	-	-	-	(21.858)
Au 31 décembre 2010	-	167.839	278.802	46.954	135.351	-	628.946
VALEUR COMPTABLE NETTE							
Au 31 décembre 2010	1.011.985	62.764	148.642	58.168	68.664	-	1.350.223
Au 31 décembre 2009	1.071.011	108.224	204.502	67.634	17.827	-	1.469.198
Au 1er janvier 2009	692.561	169.603	211.625	26.302	27.770	238.545	1.366.406
VALEUR COMPTABLE NETTE – COUT DE BASE							
Au 31 décembre 2010	883.291	62.764	148.642	58.168	68.664	-	1.221.529
Au 31 décembre 2009	861.804	108.224	204.502	67.634	17.827	-	1.259.991
Au 1er janvier 2009	683.701	169.603	211.625	26.302	27.770	238.545	1.081.888

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

10 IMMOBILISATIONS (Suite)

S'agissant de certaines immobilisations entièrement amorties d'une valeur de 319.089 US\$ (contre 343.190 en 2009) dont la Compagnie maintient l'utilisation jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu d'imputation des amortissements lors de l'établissement des résultats de l'exercice. L'imputation des amortissements de ces éléments d'actifs au courant de l'exercice aurait donné lieu aux chiffres de 102.750 US\$ au titre de l'exercice 2010 (109.017 en 2009). L'estimation sur la base du coût historique des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie aurait conféré à ces éléments d'actifs des valeurs de 883.291 US\$ en 2010 et 861.804 US\$ en 2009.

11 ACTIFS INCORPORELS – LOGICIELS INFORMATIQUES

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Coût	730.284	730.284	730.284
Amortissements cumulés	(730.284)	(631.392)	(530.961)
Valeur comptable nette	-	98.892	199.323
Analyse des mouvements			
	Licences d'exploitation des logiciels	Autres logiciels	Total
	US\$	US\$	US\$
COÛT			
Au 1er janvier 2009,			
Au 31 décembre 2009			
Au 1er janvier 2010 et			
Au 31 décembre 2010	550.001	180.283	730.284
AMORTISSEMENTS CUMULES			
Au 1er janvier 2009	356.771	174.190	530.961
Dépenses de l'exercice	96.615	3.816	100.431
Au 31 décembre 2009	453.386	178.006	631.392
Dépenses de l'exercice	96.615	2.277	98.892
Au 31 décembre 2010	550.001	180.283	730.284
VALEUR COMPTABLE NETTE			
Au 31 décembre 2010	-	-	-
Au 31 décembre 2009	96.615	2.277	98.892
Au 1er janvier 2009	193.230	6.093	199.323

La durée d'amortissement de tous les logiciels de 5 ans.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

13 ACTIFS FINANCIERS DESTINES A LA VENTE	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009	
	US\$	US\$	US\$	
Titres de participation cotés à la bourse des valeurs – Estimés à la valeur réelle (voir Note (i) ci-dessous)	3.831.278	1.631.186	1.519.650	
Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs – au coût déterminé (voir Note(i)ci-dessous)	718.750	718.750	718.750	
	<u>4.550.028</u>	<u>2.349.936</u>	<u>2.238.400</u>	
	=====	=====	=====	
(i) Titres de participation cotés à la bourse: A la valeur réelle		2010	2009	
		US\$	US\$	
Au 1er janvier		1.631.186	1.519.650	
Suppléments		1.736.131	164.560	
Bénéfices (pertes) estimés à la valeur réelle		551.027	(82.275)	
Différence de change sur les réévaluations		(87.066)	29.251	
		<u>3.831.278</u>	<u>1.631.186</u>	
		=====	=====	
(ii) Titres de participation non cotés à la bourse: Au coût déterminé				
	Tanzania Reinsurance Corporation	Conception du logiciel informatique de l'OAA	African Trade Insurance Agency	Total
Coût:	US\$	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier 2009. 1er janvier 2010 et				
Au 31 décembre 2010	718.750	30.000	100.000	848.750
	<u>718.750</u>	<u>30.000</u>	<u>100.000</u>	<u>848.750</u>
Perte de dépréciation:				
Au 1er janvier 2009. 1er janvier 2010 et				
Au 31 décembre 2010	-	(30.000)	(100.000)	(130.000)
	<u>-</u>	<u>(30.000)</u>	<u>(100.000)</u>	<u>(130.000)</u>
Valeur comptable nette:				
Au 31 décembre 2010	718.750	-	-	718.750
	<u>718.750</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>718.750</u>
	=====	=====	=====	=====
Au 31 décembre 2009	718.750	-	-	718.750
	=====	=====	=====	=====
14 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009	
	US\$	US\$	US\$	
Créances découlant des contrats de réassurance	10,516,507	9,108,924	7,592,137	
Provision pour créances douteuses	(2,446,048)	(3,352,607)	(1,530,214)	
	<u>8,070,459</u>	<u>5,756,317</u>	<u>6,061,923</u>	
	=====	=====	=====	

Les montants dus par les Compagnies de réassurance sont déclarés nets des créances qui, de l'avis des administrateurs, constituent des créances qui ne sont pas recouvrées ou dont le recouvrement est incertain à la fin de l'exercice.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

14 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE (Suite)

	2010	2009
	US\$	US\$
(i) Créances échues de longue date mais non douteuses		
0 - 90 jours	2.803.528	1.738.210
91-120 jours	1.425.866	447.530
121-270 jours	2.523.936	1.545.839
271 – 360 jours	1.317.129	2.024.738
	-----	-----
Au 31 décembre	8.070.459	5.756.317
	=====	=====
Durée moyenne de la créance (en jours) – sur la base des primes brutes	42	38
	=====	=====
(ii) Mouvements de la provision pour créances douteuses		
	2010	2009
	US\$	US\$
Au 1er janvier	3.352.607	1.530.214
Dépenses de l'exercice		
-Découlant des contrats de réassurance	552.344	714.336
Créances amorties au courant de l'exercice et considérées comme irrécouvrables	(1.458.903)	-
Reclassement effectué sur la base de la disposition relative à la reprise des créances et des dettes	-	1.108.057
	-----	-----
Au 31 décembre	2.446.048	3.352.607
	=====	=====
(iii) Dépenses de dépréciation pour créances douteuses (voir Note 6)		
	2010	2009
	US\$	US\$
Créances découlant des contrats de réassurance	552.344	714.336
Créances découlant des opérations de rétrocession	46.562	43.601
Dépôts auprès des compagnies cédantes	(138.063)	138.063
	-----	-----
Au 31 décembre	460.843	896.000
	=====	=====

15 DEPOTS AUPRES DES COMPAGNIES CEDANTES

Le présent montant représente les primes d'assurance retenues par les compagnies cédantes. Les mouvements du compte se présentent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier	1.743.500	1.767.078	1.359.445
Augmentation/(baisse) au courant de l'exercice	323.165	(23.578)	407.633
	-----	-----	-----
Au 31 décembre	2.066.665	1.743.500	1.767.078
	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

16 PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Part des rétrocessionnaires dans :			
Les primes non encaissées (Note 27)	4.788.285	3.817.685	2.870.939
Les sinistres déclarés en attente de règlement (Note 26)	3.294.857	2.080.011	3.286.000
Les sinistres survenus mais non déclarés (Note 26)	1.600.455	1.322.003	825.000
	<u>9.683.597</u>	<u>7.219.699</u>	<u>6.981.939</u>
	=====	=====	=====

17 AUTRES CREANCES

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Receivables from Retakaful window	393.952	-	-
Créances du personnel	339.989	173.033	194.159
Paiements anticipés	120.335	91.783	64.454
Dépôts	37.362	29.321	24.249
Loyers à recevoir	16.252	18.194	9.603
Diverses créances	465.965	66.826	84.033
	<u>1.373.855</u>	<u>379.157</u>	<u>376.498</u>
	=====	=====	=====

18 COUTS D'ACQUISITION DIFFERES

Le présent montant représente les commissions d'assurance, de courtage et divers frais connexes engagés en rapport avec des polices d'assurance non expirées à la fin de l'exercice. Les mouvements du compte se présentent comme suit

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier	5.530.299	3.802.185	2.825.329
Augmentation durant l'exercice	555.020	1.728.114	976.856
	<u>6.085.319</u>	<u>5.530.299</u>	<u>3.802.185</u>
	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

19 BONS DE TRESOR ARRIVES A ECHEANCE

	31.12.2010 US\$	31.12.2009 US\$	01.01.2009 US\$
Bons de trésor à court et long terme arrivés à échéance:			
- Moins de 6 mois – Effets à court terme	43.717	1.937.594	2.934.218
- Moins de 6 mois-Effets à long termes	680.452	-	-
- Entre 6 mois et 1 an	4.788.740	5.528.538	4.351.454
- Entre 1 an et 5 ans	273.355	838.655	1.194.184
- Après 5 ans	1.370.010	1.457.565	-
	<u>7.156.274</u>	<u>9.762.352</u>	<u>8.479.856</u>
	=====	=====	=====
Analyse des effets publics émis par le gouvernement par monnaie de souscription :			
Effets publics souscrits en Shillings Kenyans	2.158.500	4.313.379	3.844.562
Effets publics souscrits en Livres Soudanaises	4.954.057	5.448.973	4.635.294
Effets publics souscrits en Kwachas Zambiens	43.717	-	-
	<u>7.156.274</u>	<u>9.762.352</u>	<u>8.479.856</u>
	=====	=====	=====

20 DEPOTS DANS LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

	31.12.2010 US\$	31.12.2009 US\$	01.01.2009 US\$
Analyse des dépôts dans les établissements financiers par monnaie de placement			
Dépôts libellés en Dollars Américains	32.188.957	20.801.701	16.128.293
Dépôts libellés en Livres Sterling	1.080.597	7.680.535	10.491.907
Dépôts libellés en Shillings Kenyans	13.600.104	10.944.265	6.716.315
Dépôts libellés en Livres Soudanaises	1.878.721	727.080	501.850
Dépôts libellés en Kwachas Zambiens	173.593	71.603	265.237
Dépôts libellés en Francs Rwandais	915.683	-	-
	<u>49.837.655</u>	<u>40.225.184</u>	<u>34.103.602</u>
	=====	=====	=====

Les dépôts placés dans les établissements financiers bénéficient d'une échéance moyenne de 3 à 9 mois (tout comme 3 à 9 mois en 2009).

21 SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE

	31.12.2010 US\$	31.12.2009 US\$	01.01.2009 US\$
Analyse des soldes de trésorerie par monnaie de transaction			
Dollar Américain	514.511	307.085	79.419
Livre Sterling	23.115	21.975	1.239
Shilling kenyan	108.848	137.290	34.785
Livre Soudanaise	53.205	10.749	25.375
Kwacha Zambien	127.626	52.842	1.074
CFA (Cameroun)	115.682	27.047	30.858
Autres devises	11.365	-	-
	<u>954.352</u>	<u>556.988</u>	<u>172.750</u>
	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

22 TAUX D'INTERET MOYENS PONDERES EFFECTIFS

Le tableau suivant reprend les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs réalisés au courant de l'année sur les placements de fonds porteurs d'intérêts:

	2010	2009
	%	%
Effets Publics		
Bons de trésor en Shillings kenyans	12,72	7,65
Bons de trésor en Livres soudanaises	14,00	12,03
Dépôts dans les établissements financiers		
Dépôts libellés en Dollars Américains	2,46	1,89
Dépôts libellés en Livres Sterling	1,44	3,18
Dépôts libellés en Shillings Kenyans	5,33	7,97
Dépôts libellés en Livres Soudanaises	9,00	5,17
Dépôts libellés en Kwachas Zambiens	3,13	11,63
	=====	=====

23 CAPITAL SOCIAL EMIS

(i) Capital social émis	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Capital-actions	30.514.101	30.011.275	29.998.013
Prime d'émission	895.756	337.619	322.899
Capital entièrement libéré	31.409.857	30.348.894	30.320.912
	=====	=====	=====
(ii) Parts sociales entièrement libérées	Nombre d'actions	Capital actions US\$	Prime sur Emission d'action US\$
Au 1er janvier 2009	29.998.013	29.998.013	322.899
Dividendes capitalisés	13.262	13.262	14.720
Au 31 décembre 2009	30.011.275	30.011.275	337.619
Dividendes capitalisés	8.449	8.449	9.378
Emission d'actions	494.377	494.377	548.759
Au 31 décembre 2010	30.514.101	30.514.101	895.756
	=====	=====	=====

24 RESERVES

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Réserve de réévaluation des immobilisations	152.200	211.294	9.042
Réserve de réévaluation des actifs financiers destinés à la vente	(360.471)	(824.432)	(771.408)
	(208.271)	(613.138)	(762.366)
	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

24 RESERVES (Suite)

(i) Réserve de réévaluation des immobilisations	Propriétés immobilières
	US\$
Au 1er janvier 2009	9.042
Excédent de réévaluation des immobilisations (Note 10)	128.719
Amortissement repris sur la réévaluation des immobilisations (Note 10)	73.533
Bénéfice de réévaluation des immobilisations	202.252
	<hr/>
Au 31 décembre 2009	211.294
	=====
Au 1er janvier 2010	211.294
Excédent de réévaluation des immobilisations (Note 10)	(80.952)
Amortissement repris sur la réévaluation des immobilisations (Note 10)	21.858
Perte découlant de la réévaluation des immobilisations	(59.094)
	<hr/>
Au 31 décembre 2010	152.200
	=====

La réserve de réévaluation des immobilisations est un produit de la réévaluation des Propriétés foncières et immobilières classées dans la rubrique des Immobilisations destinées aux activités propres de la Compagnie. Lors d'une vente des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie, la portion de la réserve de réévaluation des propriétés relevant dudit élément d'actif dont la vente a été effective est directement transférée dans le compte des bénéfices non redistribués.

Cette réserve, d'une manière générale, ne fait pas partie des bénéfices redistribués aux actionnaires de la Compagnie.

(ii) Réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente	Titres cotés à la bourse
	US\$
Au 1er janvier 2009	(771.408)
Perte découlant de la réévaluation des éléments d'actifs (Note 13)	(82.275)
Ecart de change découlant de la réévaluation des éléments d'actifs (Note 13)	29.251
	<hr/>
Au 31 décembre 2009	(824.432)
	=====
Au 1er janvier 2010	(824.432)
Bénéfice de réévaluation des éléments d'actifs (Note 13)	551.027
Ecart de change découlant de la réévaluation des éléments d'actifs (Note 13)	(87.066)
	<hr/>
Au 31 décembre 2010	(360.471)
	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

24 RESERVES (Suite)

La réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente correspond aux montants des cumulés des pertes et profits réalisés dans la réévaluation des éléments d'actifs destinés à la vente qui ont été comptabilisés dans l'autre compte de résultat global net des montants reclassés dans le compte de pertes et profits de l'exercice lorsque ces éléments d'actifs ont fait l'objet d'une cession ou lorsqu'ils sont sujet à amortissement.

La présente réserve n'est pas destinée à la redistribution aux actionnaires.

25 BENEFICES NON REDISTRIBUES

	31.12.2010 US\$	31.12.2009 US\$	01.01.2009 US\$
Montant des bénéfices non redistribués	18.785.686 =====	14.738.424 =====	8.790.984 =====
		2010 US\$	2009 US\$
Au 1er janvier - selon les chiffres précédents		7.137.774	1.922.496
Avant l'ajustement des chiffres du précédent exercice		7.600.650	6.868.488
		-----	-----
Au 1er janvier – chiffres redressés		14.738.424	8.790.984
Païement du dividende des actionnaires		(1.200.000)	(480.000)
Bénéfice de l'exercice		5.247.262	6.427.440
		-----	-----
Au 31 décembre	18.785.686 =====	14.738.424 =====	

Les actionnaires de la Compagnie détenteurs de titres de participation entièrement libérés ont perçu, en 2010, un dividende global d'un montant de 1.200.000 dollars américains (US\$) dont l'action nominale était évaluée à 0,040 US\$. Le montant du dividende reversé aux actionnaires de la Compagnie en 2009 était de 480.000 dollars américains (US\$).

Les bénéfices non redistribués aux actionnaires se composent des gains en valeur réelle prévus (mais dont la réalisation n'est pas encore effective) sur la réévaluation des propriétés immobilières en placement et destinés à la redistribution aux actionnaires. Au 31 décembre, les bénéfices en valeur réelle attendus de la réévaluation des immobilisations en placement s'élevait à 1.198.619 dollars américains (US\$), contre (1.253.702 dollars américains (US\$) en 2009.

L'ajustement des chiffres du précédent exercice correspond au changement des procédures comptables relatives à l'imputation des Réserves sur primes non encaissées dont la méthode de calcul s'inspirait auparavant de l'application d'un taux de base approprié sur l'ensemble des primes souscrites au courant de l'exercice. Son estimation, à l'heure actuelle, ne prend plus en compte les primes des traités de réassurance non proportionnelle. Par ailleurs, les Coûts d'acquisition différés et les Réserves différées sur les commissions de rétrocession qui n'étaient pas comptabilisés auparavant figurent dorénavant dans les états financiers.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

26 PASSIF DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE

	31.12.2010 US\$	31.12.2009 US\$	01.01.2009 US\$
Contrats de réassurance			
- Sinistres déclarés et dépenses engagées dans la gestion des sinistres	19.267.844	14.489.994	14.610.000
- Sinistres survenus mais non déclarés	7.936.261	5.538.133	3.996.000
Total net du passif découlant des contrats de réassurance	27.204.105	20.028.127	18.606.000

Les dépenses engagées dans la gestion des sinistres bruts déclarés et de la portion des sinistres à la charge des rétrocessionnaires, les engagements et la responsabilité civile pour les sinistres survenus mais non déclarés figurent dans le tableau ci-dessous.

	2010			2009		
	Sinistres bruts US\$	Rétrocessions US\$	Sinistres nets US\$	Sinistres bruts US\$	Rétrocessions US\$	Sinistres nets US\$
Sinistres non réglés	19.267.844	(3.294.857)	15.972.987	14.489.994	(2.080.011)	12.409.983
Sinistres survenus mais non déclarés	7.936.261	(1.600.455)	6.335.806	5.538.133	(1.322.003)	4.216.130
Total des sinistres non réglés	27.204.105	(4.895.312)	22.308.793	20.028.127	(3.402.014)	16.626.113

Les sinistres survenus englobent les sinistres payés au courant de l'exercice et les variations de la provision pour les sinistres non réglés. Les sinistres payés représentent tous les paiements de sinistres effectués au courant de l'exercice, aussi bien pour les sinistres survenus au courant de l'exercice que pour ceux survenus au courant des précédents exercices. Les sinistres non réglés (en attente de règlement) représentent l'estimation des coûts définitifs nets du règlement de tous les sinistres découlant d'événements survenant avant la date de clôture du bilan mais non réglés à cette date.

Les provisions pour sinistres non réglés sont calculées sur la base des meilleures informations disponibles lors de la clôture des écritures comptables de l'exercice, et englobent la provision pour sinistres survenus mais non déclarés. La détermination du passif découlant des contrats de réassurance de la Compagnie permet de se faire une idée des capacités de la Compagnie en matière d'estimation de la valeur définitive des sinistres.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

27 RESERVE SUR PRIMES NON ENCAISSEES (RPNE)

La réserve sur primes non encaissées représente le passif découlant des contrats de réassurance pour lesquels les obligations de la Compagnie continuent à courir à la fin de l'exercice. Les mouvements relatifs à cette réserve figurent dans le tableau ci-dessous :

	2010			2009		
	Primes brutes US\$	Rétrocessions US\$	Primes nettes US\$	Primes brutes US\$	Rétrocessions US\$	Primes nettes US\$
Au 1er janvier - selon les chiffres précédents	20.888.015	(4.592.918)	16.295.097	16.462.653	(3.637.663)	12.824.990
Retombées de la comptabilisation de la Réserve sur primes non encaissées	(4.543.135)	775.233	(3.767.902)	(5.116.727)	766.724	(4.350.003)
Au 1er janvier – selon les chiffres précédents	16.344.880	(3.817.685)	12.527.195	11.345.926	(2.870.939)	8.474.987
Augmentation survenue durant l'exercice	1.748.025	(970.600)	777.425	4.998.954	(946.746)	4.052.208
Au 31 décembre	18.092.905	(4.788.285)	13.304.620	16.344.880	(3.817.685)	12.527.195

28 RECETTES COMPTABILISEES D'AVANCE

Les recettes comptabilisées d'avance correspondent à la propriété foncière à bail comptabilisée à la valeur initiale. Cette propriété foncière est une donation du gouvernement de la République du Kenya à la Compagnie. La valeur de ce terrain est amorti en fonction du revenu durant la durée du bail. Les mouvements du Compte des Recettes Comptabilisées d'Avance au courant de l'exercice se présentent comme suit:

	31.12.2010 US\$	31.12.2009 US\$	01.01.2009 US\$
Valeur de la donation du gouvernement kenyan	80.686	80.686	80.686
Amortissements cumulés	(13.856)	(13.041)	(12.226)
Au 31 décembre	66.830	67.645	68.460

29 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE RETROCESSION

Le montant des créances découlant des régimes de rétrocession représente le passif découlant des contrats de rétrocession à court terme. Les mouvements dudit compte se présentent comme suit:

	31.12.2010 US\$	31.12.2009 US\$	01.01.2009 US\$
Au 1er janvier	3.334.757	4.815.712	5.556.836
Augmentation (diminution) au courant de l'exercice	698.891	(1.480.955)	(1.896.983)
Report des créances et des dettes diverses	-	-	1.155.859
Au 31 décembre	4.033.648	3.334.757	4.815.712

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

30 REVENUS DIFFERES DES COMMISSIONS DE RETROCESSION

Le présent montant représente les commissions de rétrocession, d'assurance, de courtage et divers frais connexes encaissés en rapport avec des polices d'assurance non expirées à la fin de l'exercice. Les mouvements du compte se présentent comme suit

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier	1.697.551	1.283.700	1.166.052
Augmentation au courant de l'exercice	423.104	413.851	117.648
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Au 31 décembre	2.120.655	1.697.551	1.283.700
	=====	=====	=====

31 DEBITEURS DIVERS

Dépôts pour loyers	221.912	208.130	204.833
Engagements divers	144.656	229.388	222.078
Provision pour congés annuels	179.174	117.297	107.943
Provision pour indemnités	745.997	308.369	108.134
Loyers payés d'avance	-	-	154
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1.291.739	863.184	643.142
	=====	=====	=====

32 DIVIDENDES

	31.12.2010	31.12.2009	01.01.2009
	US\$	US\$	US\$
Les mouvements des dividendes se présentent comme suit::			
Au 1er janvier	1.833	1.833	22.078
Dividende définitif déclaré	1.200.000	480.000	500.000
Dividende reversé aux actionnaires	(1.182.173)	(452.018)	(513.058)
Dividende transféré au capital social	(17.827)	(27.982)	(7.187)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Au 31 décembre	1.833	1.833	1.833
	=====	=====	=====

Les Administrateurs proposent, au titre de l'exercice en cours, le reversement aux Actionnaires d'un dividende d'un montant global de 1.311.000 US\$. Le présent du dividende sera soumis à l'approbation des Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle prévue le 27 mai 2011 et n'a pas, pour cette raison, été incorporé comme élément du passif des présents comptes financiers.

33 ENGAGEMENT DES CAPITAUX

Les dépenses d'équipements/d'investissements autorisées mais non effectuées à la date de la clôture du bilan et qui ne figurent pas dans les comptes financiers de la Compagnie sont les suivantes :

	2010	2009
	US\$	US\$
Immobilisations	202.200	1.187.000
Immobilisations en placement	5.000.000	500.000
	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

34 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTENAIRES ET AGENTS ASSOCIES AUX ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie est la propriété des gouvernements, des entreprises privées et des Organismes d'Etat des Etats membres du COMESA. Certaines d'entre elles sont des Compagnies d'assurances et de réassurances.

Une bonne partie des Compagnies qui rétrocèdent les contrats d'assurances à la ZEP-RE sont également ses actionnaires. Les opérations commerciales effectuées, au courant de l'exercice, avec les partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie et les soldes des montants dus aux intéressés ou à recouvrer auprès d'eux à la clôture de l'exercice se présentent comme suit:

(i) Opérations effectuées avec les partenaires	2010	2009
	US\$	US\$
Primes brutes encaissées:		
- Actionnaires	8.217.352	8.546.223
	=====	=====
Sinistres réglés		
- Actionnaires	2.536.078	4.415.240
	=====	=====
Dépôts auprès d'établissements financiers		
- PTA Bank	10.997.636	15.703.487
	=====	=====
(ii) Rémunération des administrateurs		
Jetons de présence des administrateurs	88.750	59.300
Autres rétributions (Indemnités quotidiennes de subsistance)	59.150	51.400
	-----	-----
	147.900	110.700
	=====	=====
(iii) Rémunération des Responsables de la Compagnie		
Salaires et autres avantages à court terme rattachés à la fonction	810.668	491.371
Indemnités	179.454	103.809
	-----	-----
	990.122	595.180
	=====	=====
(iv) Soldes dus par les partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie		
Primes exigibles des partenaires et agents associés	1.172.371	1.341.200
Crédits automobile et autres facilités consenties au personnel	339.989	173.033
	=====	=====

35 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Pour les besoins du Compte du flux de trésorerie, les liquidités disponibles et les équivalents se présentent comme suit:

	2010	2009
	US\$	US\$
Soldes des Comptes de Trésorerie	954.352	556.988
Dépôts dans les établissements financiers	49.837.655	40.225.184
Effets publics – échéance est prévue dans les 6 mois (Note 19)	43.717	1.937.594
	-----	-----
	50.835.724	42.719.766
	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

36 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION

La Compagnie fait des estimations et émet des hypothèses qui conditionnent les montants enregistrés des éléments de l'actif et du passif dans le prochain exercice. Les estimations et les opinions sont évaluées en permanence et se fondent sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les anticipations des événements à venir qui s'avèrent rationnels au regard des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Incertitude des principales sources d'estimation

Dans les lignes suivantes figurent les principales hypothèses concernant le futur, et l'incertitude des différentes sources d'estimation à la date de clôture du bilan, qui comportent un risque important susceptible d'entraîner un comportant ajustement des montants de report des comptes de l'actif et du passif au courant du prochain exercice.

L'engagement définitif découlant des sinistres à payer dans le cadre des contrats de réassurance

La principale hypothèse qui sous-tend les techniques appliquées dans le cadre de l'estimation du présent engagement repose sur l'expérience acquise par la Compagnie. En effet, la Compagnie peut, à partir de son expérience des sinistres précédents, projeter la tendance des sinistres futurs et déterminer les coûts définitifs des sinistres. Ces méthodes permettent par conséquent d'extrapoler l'extension des dommages payés et survenus, les coûts moyens par sinistres et par nombres de sinistres sur la base de la tendance observée les années précédentes et des ratios de pertes survenues, les coûts moyens par sinistre et les nombres de sinistres à partir de la tendance observée des années précédentes et des ratios des dommages escomptés. La tendance historique des sinistres est analysée sur les années. Le jugement de qualité qui vient s'y ajouter est utilisé pour évaluer le seuil à partir duquel les tendances passées ne peuvent pas s'appliquer dans l'avenir (par exemple pour ressortir les événements qui ne se produisent que de manière exceptionnelle, les changements des facteurs externes ou des règles de jeu du marché telles que les attitudes du grand public vis à vis des sinistres, les conjonctures économiques, les niveaux de gonflement des sinistres, les décisions de justice et la réglementation, ainsi que les facteurs internes tels que la structure des portefeuilles, les conditions de souscription des polices et les procédures de gestion des sinistres) pour parvenir à l'estimation des coûts définitifs des sinistres qui présente un chiffre effectif avoisinant la gamme des chiffres définitifs en prenant en compte toutes les incertitudes évoquées. La marge d'infléchissement négatif peut également être incorporée dans la valorisation de la responsabilité civile

Pertes de dépréciation

A la clôture de chaque exercice, la Compagnie retouche les montants de report de ses actifs corporels et incorporels en vue de déterminer les indices concrets de dépréciation des éléments d'actif. En cas de mise en évidence des indices de dépréciation, l'on procède à la détermination du montant de reprise de l'élément d'actif en vue de fixer l'ampleur de la perte de dépréciation. S'il s'avère que la détermination du montant de reprise d'un élément d'actif particulier n'est pas possible, la Compagnie évalue le montant de reprise de l'élément générateur de revenu auquel appartient l'immobilisation concernée.

Durée d'utilisation effective des Immobilisations

La Compagnie reconsidère la durée d'utilisation effective des immobilisations à la clôture de chaque exercice considéré.

Actifs financiers arrivés à échéance

En matière de classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie s'en tient strictement aux prescriptions des dispositions du Chapitre 39 des Normes Comptables Internationales prenant en compte des paiements fixes ou chiffrables et une échéance fixe arrêté pour les délais de conservation de l'élément d'actif. Cette classification requiert beaucoup de perspicacité. En déterminant la classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie évalue son intention et apprécie ses capacités de conserver ces placements jusqu'à leur échéance. Si la Compagnie n'est pas en mesure de conserver ces placements jusqu'à échéance, pour des raisons particulières, - prenons par exemple le cas de la vente d'un montant insignifiant à l'approche de

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

36 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION (Suite)

Incertitude des principales sources d'estimation (Suite)

Actifs financiers arrivés à échéance (Suite)

l'échéance- la Compagnie devra nécessairement reclasser l'ensemble de cet élément d'actif dans la rubrique des actifs financiers destinés à la vente. Les placements devraient par conséquent être estimés à leur coût réel non amortie des coûts.

Actifs financiers destinés à la vente

La valeur réelle des instruments financiers non cotés à la bourse des valeurs mobilières est estimée sur la base des coûts acheteurs. La Direction Générale de la Compagnie estime que la juste valeur des placements cotés à la bourse des valeurs mobilières avoisine leur coût réel.

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES

Les activités de la Compagnie exposent cette dernière à toute une multitude de risques financiers au nombre desquels le risques de réassurance, le risque financier proprement dit, le risque de solvabilité, et les effets résultant des changements de valeur des éléments d'actif, de la dette et des prix du marché des actions, du taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt bancaires. Le programme global de la Compagnie en matière de gestion des risques privilégie avant tout la détermination et la gestion des risques et s'active à réduire au strict minimum les effets négatifs éventuels sur les résultats financiers, les principes généraux et les plafonds des capacités de souscription, la planification des rétrocessions, les critères de solvabilité qui régissent l'acceptation des clients, et les critères arrêtés en matière d'agrément des intermédiaires (courtiers) et des rétrocessionnaires. Les mécanismes de placements des fonds et d'investissement permettent de gérer les liquidités et de rechercher à réaliser le maximum de profit dans un niveau acceptable de taux d'intérêt et de risque de solvabilité.

(i) Risque de réassurance

La ZEP-RE souscrit des contrats de réassurance dans toutes les branches de risqué, à savoir: le Risque Accidents, le Risque Automobile, le Risque Incendie, les Risques Industriels, les Risques Maritimes, les Risques Aériens et l'Assurance Vie.

La Compagnie dispose d'un manuel détaillé de souscription des risques qui couvre les procédures d'acceptation de risques, le contrôle de l'accumulation des risques et comporte une méthodologie pratique de protection des risques réassurés. Le manuel oriente les décisions usuelles des souscripteurs dans le traitement quotidien des opérations de la Compagnie, tout en faisant prévaloir la prudence et le professionnalisme dans leur action. Le principe de base de que préconise le manuel sur le plan professionnel consiste à se doter d'un portefeuille diversifié de contrats assorti d'une multitude de risques variés, en vue de réduire le risque de dépendance sur un seul domaine ou sur une seule branche d'assurance.

La possibilité de survenance d'un sinistre en rapport avec un risque couvert avec la probabilité de faire face à une situation où les dommages réels excèdent le montant des primes réassurées et des réserves disponibles, constituent le principal risque auquel est exposé tout contrat de réassurance.

Il est pratiquement impossible d'éliminer la possibilité de survenance de ces sinistres. La seule option valable consiste à réduire au strict minimum, dans la mesure du possible, les conséquences financières découlant de chaque événement. La Compagnie a pris toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à cet objectif en mettant en place des programmes de réassurance qui prévoient la protection aussi bien pour les dommages individuels/accidents corporels que pour les événements catastrophiques. La Compagnie a, pour cette raison, conclu des accords de rétrocession avec des compagnies rétrocessionnaires de bonne réputation.

Il y a toutefois lieu de rappeler que les accords de rétrocession n'exonèrent pas la Compagnie du respect de ses obligations vis-à-vis sociétés cédantes, et la Compagnie s'est, pour cette raison, dotée d'une structure professionnelle d'appréciation et d'examen des contrats et des traités de réassurance dont le rôle est d'étudier, dans tous les détails, la qualité du risque et l'utilisation prudente des limites, des termes et des conditions d'exécution du traité.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) Risque de réassurance (Suite)

En dernier ressort, dans le cadre des renouvellements annuels de ses contrats, la Compagnie procède à l'analyse systématique de la situation financière de chacun de ses rétrocessionnaires et place, en fin de compte, son programme de couverture auprès d'un groupe très restreint de sociétés du marché mondial des réassurances, stables sur le plan financier et absolument expérimentées.

Au 31 décembre 2010

Catégorie de risque		Maximum de perte assurée			Total
		US\$ 0m - US\$ 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Immobilier	Primes brutes	55.107.872	169.656.775	593.971.465	818.736.112
	Primes nettes	52.788.308	137.049.062	324.846.842	514.684.212
Accidents corporels	Primes brutes	40.566.549	57.893.944	103.028.674	201.489.167
	Primes nettes	38.557.899	43.721.444	28.470.585	110.749.928
Automobile	Primes brutes	13.371.577	8.946.772	-	22.318.349
	Primes nettes	11.484.960	4.155.621	-	15.640.581
Assurances maritimes et aériennes	Primes brutes	30.467.588	21.891.680	14.015.247	66.374.515
	Primes nettes	29.827.874	18.515.220	4.759.556	53.102.650
Assurance Vie	Primes brutes	2.235.758	285.714	-	2.521.472
	Primes nettes	2.218.615	157.143	-	2.375.758
Total	Primes brutes	141.749.344	258.674.885	711.015.386	1.111.439.615
	Primes nettes	134.877.656	203.598.490	358.076.983	696.553.130

Au 31 décembre 2009

Catégorie de risque		Maximum de perte assurée			Total
		US\$ 0m - US\$ 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Immobilier	Primes brutes	55.028.588	170.088.382	658.289.127	883.406.097
	Primes nettes	53.102.475	139.008.527	413.509.536	605.620.538
Accidents corporels	Primes brutes	34.783.855	46.794.980	49.698.239	131.277.074
	Primes nettes	33.480.330	35.095.273	27.302.381	95.877.984
Automobile	Primes brutes	11.466.326	8.561.764	-	20.028.090
	Primes nettes	10.386.537	4.321.457	-	14.707.994
Assurances maritimes et aériennes	Primes brutes	29.376.145	23.445.591	30.211.940	83.033.676
	Primes nettes	28.992.188	20.277.695	11.598.350	60.868.233
Assurance Vie	Primes brutes	352.132	-	-	352.132
	Primes nettes	352.132	-	-	352.132
Total	Primes brutes	131.007.046	248.890.717	738.199.306	1.118.097.069
	Primes nettes	126.313.662	198.702.952	452.410.267	777.426.881

La rétention financière de la Compagnie (constituée des engagements nets), prévue pour les catégories de risque ci-dessus est garantie par les traités de rétrocession de la manière suivante :

Catégorie de risque	2010	2009
	Limite (US\$)	Limite (US\$)
Incendie / Risques industriels	5,000,000 en excédent de 1,000,000	5,000,000 en excédent de 1,000,000
Catastrophe	13,100,000 en excédent de 1,000,000	13,100,000 en excédent de 1000,000
Accidents Corporels & Automobile	1,000,000 en excédent de 500,000	2,250,000 en excédent de 125,000
Risques Maritimes (Excédents de pertes)	2,200,000 en excédent de 300,000	2,250,000 en excédent de 250,000

La concentration par secteur ou par limites de souscription maximale à la clôture de l'exercice est globalement compatible avec celle de l'exercice précédent.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Risque financier

La Compagnie est exposée au risque financier à travers ses actifs financiers, ses engagements financiers (passif financier), à savoir les contrats de placements et les emprunts, les avoirs en réassurance et les obligations en réassurance. Le principal risque financier procède surtout du fait que le produit des actifs financiers pourrait ne pas être en mesure de financer les engagements découlant des contrats d'assurance et de placement. Au nombre des facteurs les plus importants du risque financier figurent le risque des taux d'intérêt, le risque d'estimation de la valeur sociale nette, le risque monétaire, et la risque de solvabilité.

Les risques découlant des situations ouvertes des taux d'intérêt, de la monnaie et des produits de la valeur sociale nette qui, dans l'ensemble, sont exposés aux mouvements généraux et spécifiques du marché. Les risques auxquels la Compagnie est principalement exposée en raison de ses placements et de ses engagements sont le risque des taux d'intérêt et le risque d'autonomie financière.

La Compagnie gère ces situations au sein d'un cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif élaboré en vue d'obtenir des revenus de placement à long terme en sus de ses engagements dans le cadre des contrats d'assurances et de placements.

Les notes explicatives ci-dessous exposent les modalités de gestion des risques financiers en s'inspirant des catégories utilisées dans le cadre de la gestion des éléments de l'actif et du passif.

(a) Risque de solvabilité

Par risque de solvabilité, il faut entendre le risque qu'encourt la Compagnie, du fait de la défaillance d'un partenaire commercial vis-à-vis de ses engagements contractuels, et susceptible de se solder par une perte financière pour la Compagnie.

Les principaux domaines dans lesquels la Compagnie est exposée au risque de solvabilité sont les suivants:

- Les créances, à la fois intérieures et extérieures, découlant de contrats de réassurance;
- La portion des sinistres des récessionnaires impayés;
- Les dépôts et les soldes de trésorerie en placement auprès des banques et d'autres institutions financières;
- Les placements en bons de trésor du gouvernement.

L'exposition de la Compagnie au risque de solvabilité est gérée sur la base des principes ci-après :

- Le placement de son programme de récession dans l'acquisition des titres de participation cotés à la bourse des valeurs mobilières - le rang d'institution spécialisée en placement de fonds et d'investissement au niveau supérieur;
- L'instauration de partenariats commerciaux uniquement avec des opérateurs fiables sur le plan de la solvabilité financière;
- La détermination des limites d'exposition de la Compagnie au risque de dépendance vis-à-vis d'un partenaire unique ou d'un groupe de partenaires dans le cadre de la domiciliation des placements. La Compagnie ne place ses ressources que dans les établissements financiers reconnus comme institutions spécialisées en placement de fonds cotés auprès des agences de notation de réputation internationale.

S'agissant de son exposition aux créances découlant des contrats de réassurance, la Compagnie a adopté comme modalité de gestion de ce volet de ses risques professionnels, l'analyse régulière et systématique des capacités de sa clientèle, aussi bien celle déjà acquise que celle qui est potentielle, de satisfaire ses obligations en matière de souscription de primes et la remise en cause, le cas échéant, des titres de participation signés, l'établissement et le maintien des relations étroites avec les compagnies cédantes et les sociétés de courtage en vue d'améliorer le règlement des primes dans les délais prescrits, la compensation des primes impayées en contrepartie des sinistres et l'exclusion d'un éventuel renouvellement des traités de réassurance avec les compagnies cédantes présentant des antécédents pas du tout rassurants en matière de souscription de primes et de solvabilité financière.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Risque financier (Suite)

(a) Risque de solvabilité (Suite)

Les coûts de dépréciation des créances jugées douteuses sont comptabilisés à la fin de l'exercice..

Exposition maximale au risque de solvabilité avant la mise en jeu des garanties détenues

	2010	2009
	US\$	US\$
Autres créances (à l'exclusion des remboursements anticipés) (Note 16)	1.259.537	287.374
Créances découlant des contrats de réassurance	8.070.459	5.756.317
Bons de trésor arrivés à échéance (Note 17)	7.156.274	9.762.352
Dépôts dans les établissements financiers	49.837.655	40.225.184
Soldes des comptes de trésorerie (Note 19)	954.352	556.988
	<u>67.278.277</u>	<u>56.588.215</u>
	=====	=====

La Compagnie ne détient aucune garantie en contrepartie des actifs financiers ci-dessus. Toutes les créances qui ne sont ni arrivées à échéance, ni dévalorisées se trouvent dans les limitent de crédit qui leur ont été consenties et aucune des créances n'a été soumise à la renégociation de ses conditions d'approbation.

Aucun des actifs financiers ci-dessus, à l'exception des créances découlant des contrats de réassurance, qui, par ailleurs, n'arrivent à échéance que dans les 60 jours après la clôture de chaque trimestre, n'est ni échu, ni déprécié.

Les créances découlant des contrats de réassurance se résument comme suit:

	2010	2009
	US\$	US\$
Créances ni échues ni dépréciées:		
- jusqu'à 90 jours	2.803.528	1.738.210
- de 91 à 120 jours	1.425.866	447.530
- de 121 à 270 jours	2.523.936	1.545.839
- de 270 à 360 jours	1.605.719	1.193.917
Echues, mais non dépréciées – au-delà de 360 jours	(288.590)	830.821
Créances dévalorisées	2.446.048	3.352.607
	<u>10.516.507</u>	<u>9.108.924</u>
Déduction faite de la provision pour dépréciation	(2.446.048)	(3.352.607)
	<u>8.070.459</u>	<u>5.756.317</u>
	=====	=====

Toutes les créances échues à plus de 365 jours sont considérées comme douteuses, et sont, à ce titre, comptabilisés à leur valeur de recouvrement présumée.

Risques associés aux taux d'intérêt

L'exposition aux actifs instables est gérée par l'utilisation d'une courbe de rendement en vue de s'assurer que la Compagnie n'a pas procédé à des placements à faible intérêt dans un environnement aux intérêts élevés.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Risque financier (Suite)

(b) Risques inhérents au marché d'assurances

La Compagnie dispose d'un comité d'investissements/de placements qui définit les grandes orientations permettant de réduire l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

La Direction générale de la Compagnie suit de manière systématique l'instabilité des mouvements des taux d'intérêt sur une base mensuelle, à travers l'évaluation des changements prévus dans différents portefeuilles, des suites d'un mouvement parallèle de plus de 100 points de pourcentage dans toutes les courbes de rendement des éléments de l'actif et du passif financiers. Ces expositions analysées de manière séparée indiquent l'exposition générale de la Compagnie aux instabilités des taux d'intérêt pris en compte dans le cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie et de son impact dans les pertes et les profits réalisés dans ses activités.

La note 20 révèle le taux d'intérêt moyen pondéré sur les placements portant sur le principal.

Risque monétaire

La Compagnie dispose d'antennes dans un certain nombre de pays et entretient des relations commerciales avec plusieurs marchés d'assurances. Pour cette raison, les primes qu'elle souscrit et reçoit sont libellées en diverses monnaies nationales. Les engagements de la Compagnie et ses créances vis à vis des sociétés cédantes sont effectivement libellées en ces monnaies nationales d'origine. La Compagnie se trouve, par conséquent, exposée au risque de taux de change dans les pays où prévaut, selon les monnaies, un manque de concordance entre les éléments de l'actif et du passif.

La Compagnie atténue son risque monétaire en s'assurant que l'exposition nette au risque est contenue dans des niveaux acceptables grâce à une surveillance régulière du niveau de décalage des principales monnaies.

Si, à la date du 31 décembre 2010, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport au Shilling Kenyan (Kshs), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 1.800.592 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 683.737 US\$ en 2009), essentiellement en raison du fait que le gros des créances commerciales, des dettes commerciales et des soldes bancaires de la Compagnie est libellé en shillings kenyans. Ceci constitue une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en shillings kenyans est de 32,42% des actifs nets de la Compagnie, contre 16,69% en 2009.

Si, à la date du 31 décembre 2010, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport à la Livre Sterling (ST£), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 109.403 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 842.417 US\$ en 2009), essentiellement en raison du fait que les créances et les dettes commerciales de la Compagnie sont libellées en Livres Sterling (ST£). Ceci constitue également une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Livres Sterling (ST£) est de 1,97% des actifs nets de la Compagnie, contre 20,56% en 2009.

Si, à la date du 31 décembre 2010, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport à la Livre Soudanaise (£S), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 663.856 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 513.115 US\$ en 2009), essentiellement en raison du fait que les créances commerciales de la Compagnie sont libellées en Livres Soudanaises (£S). Ceci constitue également une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Livres Soudanaises (£S) est de 11,95% des actifs nets de la Compagnie, contre 12,52% en 2009.

A la date du 31 décembre 2010, les positions des montants des principales monnaies de transaction commerciale de la Compagnies, libellées pour l'ensemble en dollars américains (US\$), étaient les suivantes:

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Risque financier (Suite)

(b) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)

Risque monétaire (Suite)

Au 31 décembre 2010	US\$	ST£	KES	S£	UGS	TZS	FRW	ETB	KZM	Autres	Total
Actif (en US\$)											
Immobilier en placement	1.300.000	-	10.681.943	-	-	-	-	-	-	-	11.981.943
Portefeuille des actifs destinés à la vente	718.750	-	3.831.278	-	-	-	-	-	-	-	4.550.028
Créances découlant des contrats de réassurance	1.395.397	(105.410)	2.167.904	878.303	529.989	81.401	486.583	1.004.659	(21.061)	1.652.694	8.070.459
Portefeuille des engagements techniques des récessionnaires	9.683.597	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9.683.597
Dépôts dans les compagnies cédantes	166.803	-	612.817	-	-	14.308	64.168	-	1.931	1.206.638	2.066.665
Coûts d'acquisition différés	6.085.319	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.085.319
Effets publics arrivés à terme	-	-	2.158.500	4.954.057	-	-	-	-	43.717	-	7.156.274
Dépôts dans les établissements financiers	32.188.957	1.080.597	13.600.104	1.878.721	-	-	915.683	-	173.593	-	49.837.655
Soldes des comptes de trésorerie	514.512	23.115	108.848	53.205	909	429	5.233	-	127.626	120.475	954.352
Total	52.053.335	998.302	33.161.394	7.764.286	530.898	96.138	1.471.667	1.004.659	325.806	2.979.807	100.386.292
Passif											
Créances découlant des contrats de réassurance	6.024.698	7.681	10.146.962	578.976	1.243.302	1.282.183	635.051	1.601.818	328.860	5.354.575	27.204.106
Créances découlant des contrats de récession	4.033.648	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.033.648
Dépôts dus aux récessionnaires	311.383	-	-	-	-	-	-	-	-	-	311.383
Réserves sur primes non encaissées	2.479.368	5.995	6.809.106	1.210.603	1.434.801	915.318	579.581	1.142.007	331.415	3.184.711	18.092.905
Revenus différés sur les commissions de récession	2.120.655	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.120.655
Total	14.969.752	13.676	16.956.068	1.789.579	2.678.103	2.197.501	1.214.632	2.743.825	660.275	8.539.286	51.762.698
Exposition nette au risque monétaire	37.083.583	984.626	16.205.326	5.974.707	(2.147.205)	(2.101.363)	257.035	(1.739.166)	(334.469)	(5.559.479)	48.623.594

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(b) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)

Risque monétaire (Suite)

Au 31 décembre 2009	US\$	ST£	KES	S£	UCS	TZS	FRW	ETB	KZM	Autres	Total
Actif											
Immobilier en placement	1.248.500	-	10.788.526	-	-	-	-	-	-	-	12.037.026
Portefeuille des actifs destinés à la vente	718.750	-	1.631.186	-	-	-	-	-	-	-	2.349.936
Créances découlant des contrats de réassurance	462.885	(104.973)	1.149.993	1.003.296	734.371	(150.699)	278.465	651.103	(404.888)	2.136.764	5.756.317
Portefeuille des engagements techniques des récessionnaires	7.219.699	-	674.866	-	-	23.902	63.196	39.555	251	831.063	7.219.699
Dépôts dans les compagnies cédantes	110.667	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.743.500
Coûts d'acquisition différés	5.530.298	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5.530.298
Effets publics arrivés à terme	-	-	4.313.379	5.448.973	-	-	-	-	-	-	9.762.352
Dépôts dans les établissements financiers	20.801.701	20.801.701	10.944.265	727.080	-	-	-	-	71.603	-	40.225.184
Soldes des comptes de trésorerie	307.085	21.975	137.290	10.749	-	-	-	-	52.842	27.047	556.988
Total	36.399.585	7.597.537	29.639.505	7.190.098	734.371	(126.797)	341.661	690.658	(280.192)	2.994.874	85.181.300
Passif											
Créances découlant des contrats de réassurance	4.134.112	8.718	8.038.947	898.023	770.116	1.222.366	461.569	1.539.886	389.274	2.565.116	20.028.127
Créances découlant des contrats de récession	2.185.856	-	95.272	290.031	79.791	98.135	54.851	1.296	98.522	431.003	3.334.757
Dépôts dus aux récessionnaires	316.392	-	-	-	-	-	-	-	-	-	316.392
Réserves sur primes non encaissées	2.780.735	12.285	6.302.273	1.518.477	1.493.278	1.080.007	288.421	764.551	378.158	1.726.695	16.344.880
Revenus différés sur les commissions de récession	1.697.553	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.697.553
Total	11.114.648	21.003	14.436.492	2.706.531	2.343.185	2.400.508	804.841	2.305.733	865.954	4.722.814	41.721.709
Exposition nette au risque monétaire	25.284.937	7.576.534	15.203.013	4.483.567	(1.608.814)	(2.527.305)	(463.180)	(1.615.075)	(1.146.146)	(1.727.940)	43.459.591

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

Risque des cours des actions nominales

Par risque du cours des actions nominales, il faut entendre la perte potentielle de la valeur réelle des actions nominales découlant des fluctuations défavorables des cours des actions.

La Compagnie dispose d'un petit portefeuille de titres de participation cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange). A ce titre, elle est exposée au risque de fluctuation des cours des actions. Les principes de gestion de l'exposition à ce risque mis en place par la Compagnie sont les suivants:

- La fixation d'un plafond des titres de participation de ce portefeuille qui peuvent être cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières;
- La diversification du portefeuille des titres de participation; et,
- Le contrôle systématique de la performance de ce portefeuille et le rendement du marché.

Si, à la date du 31 décembre 2010 les cours des actions cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange) avaient connu une augmentation/diminution de l'ordre de 8%, dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes et que l'ensemble des instruments constitutifs des capitaux propres de la Compagnie ont fluctué en fonction de la corrélation historique de l'indice, le revenu total consolidé de la Compagnie au titre de l'exercice aurait augmenté/diminué de 44.082US\$ (dollars américains), contre 4.242 US\$ (dollars américains en 2009) et les capitaux propres de la Compagnie auraient également augmenté/diminué de 44.082US\$ (dollars américains), contre 4.242 US\$ (dollars américains en 2009).

(c) Risque de liquidité

Les ressources financières de la Compagnie peuvent à tout moment être sollicitées en vue de régler les sinistres réassurés ou payer les primes rétrocédées. La Compagnie s'assure que la gestion des échéances de remboursement des fonds placés est rationnelle et permet de disposer des ressources suffisantes pour régler les sinistres lors de leur survenance.

A la date du 31 décembre 2010, le calendrier des échéances contractuelles des flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif et du passif de la Compagnie figurant dans le programme de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie aux fins de gestion des contrats de réassurance se présente de la manière suivante dans le tableau ci-après:

	Montant		Flux de trésorerie contractuels (non actualisés)				
	Total	Echéance	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	> 5 ans
	31.12.2010	Non fixée					
Actifs financiers (en US\$)							
Portefeuille- actifs destinés à la vente	4.550.028	4.550.028	-	-	-	-	-
Créances découlant des contrats de réassurance	8.070.459	-	8.070.459	-	-	-	-
Dépôts dans les compagnies cédantes	2.066.665	-	2.066.665	-	-	-	-
Portefeuille des engagements techniques des récessionnaires	9.683.597	-	9.683.597	-	-	-	-
Coûts d'acquisition différés	6.085.319	-	6.085.319	-	-	-	-
Effets publics arrivés à terme	7.156.274	-	5.512.909	123.855	149.500	-	1.370.010
Dépôts auprès des établissements financiers	49.837.655	-	38.840.019	10.796.947	-	-	200.689
Soldes des comptes de trésorerie	954.352	-	954.352	-	-	-	-
Total	88.404.349	4.550.028	71.213.320	10.920.802	149.500	-	1.570.699

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

Risque des cours des actions nominales (Suite)

(c) Risque de liquidité (Suite)

Passif financier (en US\$)

Créances découlant des contrats de réassurance	27.204.105	-	27.204.105	-	-	-	-
Créances découlant des régimes de rétrocession	4.033.648	-	4.033.648	-	-	-	-
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	311.383	-	311.383	-	-	-	-
Revenus différés sur les commissions de rétrocession	2.120.655	-	2.120.655	-	-	-	-
Total	33.669.791	-	33.669.791	-	-	-	-
Excédent de liquidité	54.734.558	4.550.028	37.543.529	10.920.802	149.500	-	1.570.669

A la date du 31 décembre 2009, le calendrier des échéances contractuelles des flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif et du passif de la Compagnie figurant dans le programme de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie aux fins de gestion des contrats de réassurance à court terme se présente de la manière suivante dans le tableau ci-après:

	Montant		Flux de trésorerie contractuels (non actualisés)				
	Total	Echéance	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	> 5 ans
Actif financier (en US\$)	31.12.2009	Non fixée					
Portefeuille- actifs destinés à la vente	2.349.936	2.349.936	-	-	-	-	-
Créances découlant des contrats de réassurance	5.756.317	-	5.756.317	-	-	-	-
Dépôts dans les compagnies cédantes	1.743.500	-	1.743.500	-	-	-	-
Portefeuille des engagements techniques des rétrocessionnaires	7.219.699	-	7.219.699	-	-	-	-
Effets publics du gouvernement arrivés à terme	9.762.352	-	7.466.132	547.915	131.733	159.007	1.457.565
Dépôts auprès des établissements financiers	40.225.184	-	39.957.509	-	-	-	267.675
Soldes des comptes de trésorerie	556.988	-	556.988	-	-	-	-
Total	67.613.976	2.349.936	62.700.145	547.915	131.733	159.007	1.725.240
Créances de réassurance (en US\$)							
Créances découlant des contrats de réassurance	20.028.127	-	20.028.127	-	-	-	-
Créances découlant des régimes de rétrocession	3.334.757	-	3.334.757	-	-	-	-
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	316.391	-	316.391	-	-	-	-
Total	23.679.275	-	23.679.275	-	-	-	-
Excédent de liquidité	43.934.701	2.349.936	39.020.870	547.915	131.733	159.007	1.725.240

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

Valeur réelle des instruments financiers de l'actif et du passif

(i) Instruments financiers non estimés à la valeur réelle

Il n'a pas été possible de publier les instruments financiers non estimés à leurs justes valeurs en raison du fait que les valeurs comptables des instruments financiers ne correspondent pas à un rapprochement raisonnable de leurs valeurs réelles.

(ii) Hiérarchie de la juste valeur

La Compagnie préconise l'adoption d'une hiérarchie des techniques d'estimation des valeurs. Elle se fonde sur le caractère observable ou non observable des paramètres de ces techniques d'estimation. Les paramètres observables reflètent les éléments d'information des marchés obtenus auprès des sources indépendantes; les paramètres non observables reflètent les hypothèses des marchés dans lesquels opère la Compagnie. Ces deux types de paramètres ont abouti à l'adoption de la hiérarchie de la juste valeur ci-après:

- Niveau 1 - Les cours cotés dans les marchés financiers actifs pour des actifs et des passifs identiques. Ce niveau comporte des titres de participation et des titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange).
- Niveau 2 - Les paramètres autres que les cours cotés à la bourse des valeurs mobilières, y compris ceux décrits dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'élément d'actif ou du passif, soit directement en qualité de cours coté à la bourse des valeurs mobilières, soit indirectement à titre d'élément dérivé de ces cours.
- Niveau 3 - Les paramètres spécifiques pour les actifs ou les passifs non fondés sur des données observables sur le marché (données non observables). Ce niveau comprend les placements en titres de participation et les titres de créance assortis d'importants éléments non observables.

Cette hiérarchie nécessite l'utilisation des données observables des marchés au cas où elles sont disponibles. Dans ses évaluations, la Compagnie prend en compte les cours pertinents et observables des marchés, le cas échéant.

Le tableau suivant ressort une analyse des instruments financiers comptabilisés à la valeur réelle selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2010		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	Note	US\$	US\$	US\$	US\$
Actifs financiers:					
Titres destinés à la vente					
- Titres de participation cotés à la Bourse	13	3.831.278	-	-	3.831.278
		=====	=====	=====	=====
31 décembre 2009		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	Note	US\$	US\$	US\$	US\$
Actifs financiers :					
Titres destinés à la vente					
- Titres de participation cotés à la Bourse	13	1.631.186	-	-	1.631.186
		=====	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice (Suite)

38 GESTION DES FONDS PROPRES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie n'est soumise à aucune pression extérieure en matière de gestion de ses fonds propres. Elle maintiendra toutefois la croissance effective de ses capitaux disponibles en vue de se conformer aux exigences professionnelles établies par les agences spécialisées en notation de la stabilité des institutions financières en vue de parvenir au niveau de cotation qu'elle s'est fixée. Cette option lui permet également de se fixer comme objectif à atteindre, sur le plan interne, un ratio confortable de capitaux appropriés (capitaux disponibles divisés par les capitaux requis révisés en fonction du risque).

Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion de ses fonds propres sont les suivants:

- Compenser la structure de l'actif et du passif en prenant en compte les risques inhérents à la profession;
- Satisfaire les exigences des réassurés et des institutions spécialisées en notation de la solvabilité des établissements financiers;
- Maintenir l'élasticité des ressources financières en renforçant la liquidité de la Compagnie et en accédant aux marchés des capitaux;
- Allouer les capitaux sur la base de l'efficacité en vue de soutenir la croissance de la Compagnie;
- Préserver la viabilité de la Compagnie pour qu'elle continue à rétribuer le revenu de placement aux Actionnaires et à reverser les bénéfices aux autres parties prenantes; et
- Présenter aux actionnaires les résultats satisfaisants en proposant, pour les contrats de réassurance, des tarifs de couverture en conformité avec l'envergure du risque.

L'un des aspects importants de l'ensemble des procédures de gestion des fonds propres de la Compagnie consiste à fixer le taux de rentabilité du contrat en fonction du risque ciblé. Ces procédures concordent avec les objectifs arrêtés par la Compagnie en matière de performance et lui permettent de maintenir le cap sur la création des bénéfices pour les actionnaires.

La Compagnie dispose d'un certain nombre de sources de capitaux facilement accessibles et cherche à utiliser au mieux son endettement par rapport à la structure du capital pour s'assurer qu'elle peut systématiquement maximiser les revenus de placement à reverser aux Actionnaires. La Compagnie prend en compte aussi bien ses sources traditionnelles de financement que les sources alternatives de capitaux au nombre desquelles les rétrocessions, le cas échéant, lors de l'évaluation de son exploitation et de l'utilisation de ses fonds propres. Dans le cadre de la gestion de ses ressources financières, la Compagnie considère comme capitaux, tout élément remplissant les conditions de capital.

	2010	2009
	US\$	US\$
Capital actions	30.514.101	30.011.275
Prime d'émission d'actions	895.756	337.619
Provision pour réévaluation d'immobilisations	152.200	211.294
Valeur réelle de la réserve des actifs financiers destinés à la vente	(360.471)	(824.432)
Bénéfices non redistribués	18.785.686	14.738.424
	-----	-----
Total Capital - Fonds propres	49.987.272	44.474.180
	=====	=====

Compte du Revenu (Suite)

COMPTE DE L'EXERCICE 2009

Branches d'assurance	Assurance	Accidents	Assurance	Assurance	Assurance	Assurance	Assurance	Assurance	Assurance	Total
	Immobilier US\$	corporels US\$	Automobile US\$	Maritime US\$	Aérienne US\$	vie US\$				US\$
Primes brutes souscrites	24.771.466	13.124.339	5.925.244	5.988.376	258.347	5.681.141				55.748.913
Moins primes de rétrocession	(8.908.751)	(1.199.547)	(515.987)	(816.075)	(12.294)	(29.641)				(11.482.295)
Primes nettes souscrites	15.862.715	11.924.792	5.409.257	5.172.301	246.053	5.651.500				44.266.618
Variations des réserves sur primes non acquises	(2.269.206)	(1.525.185)	(29.203)	(257.172)	(31.623)	60.181				(4.052.208)
Primes nettes encaissées	13.593.509	10.399.607	5.380.054	4.915.129	214.430	5.711.681				40.214.410
Sinistres bruts réglés	10.329.759	6.674.210	2.533.325	2.109.494	57.059	3.544.787				25.248.634
Variations des sinistres bruts	1.634.873	(90.782)	770.860	27.361	(95.417)	(115.782)				2.131.113
Moins montants remboursables par les rétrocessionnaires	(3.146.282)	(650.053)	(36.551)	(92.629)	-	(16.778)				(3.942.293)
Sinistres nets survenus	8.818.350	5.933.375	3.267.634	2.044.226	(38.358)	3.412.227				23.437.454
Commissions de courtage encaissées	(3.302.190)	34.413	(79.762)	(222.900)	(421.592)	-				(3.992.031)
Frais des commissions de courtage	6.774.309	3.180.650	263.357	1.747.141	46.694	1.492.114				13.504.265
Impôts et taxes	131.921	92.854	22.172	36.462	287	2.714				286.410
Frais de gestion	1.385.514	734.069	331.410	334.941	14.450	317.757				3.118.141
Total des dépenses et commissions	4.989.554	4.041.986	537.177	1.895.644	(360.161)	1.812.585				12.916.785
Bénéfice / (Perte) de souscription :	(214.395)	424.246	1.575.243	975.259	612.949	486.869				3.860.171
Ratios clés :	%	%	%	%	%	%				%
Ratio de perte (sinistres nets survenus / primes nettes encaissées)	64,87	57,05	60,74	41,59	(17,89)	59,74				58,28
Ratio des commissions (commissions à payer/primes brutes souscrites)	27,35	24,23	4,44	29,14	18,07	26,26				24,22
Ratio des dépenses (frais de gestion/ primes brutes souscrites)	5,59	5,59	5,59	5,59	5,59	5,59				5,59

Situation de l'Actionariat de la Compagnie

ANNEXE II

INFORMATIONS SOMMAIRES SUR L' ACTIONNARIAT DE LA COMPAGNIE

Pays/ Institution	Actionnaire	2010		2009	
		Volume de participation US\$	%	Volume de participation US\$	%
Burundi	SOCABU	383.531	1,26	383.531	1,28
	Assurances BICOR	219.566	0,72	219.566	0,73
Kenya	Kenya Reinsurance Corporation Ltd	7.656.293	25,09	7.656.293	25,51
	Gouvernement du Kenya	492.417	1,61	492.417	1,64
	Blue Shield Insurance Company Ltd	372.953	1,22	447.464	1,49
	Mayfair Insurance Company Ltd	604.526	1,98	604.526	2,01
	Apollo Insurance Company Ltd	124.984	0,41	124.984	0,42
Maurice	Gouvernement de Maurice	261.161	0,86	261.161	0,87
Mozambique	EMOSE	306.320	1,00	306.320	1,02
Rwanda	Gouvernement du Rwanda	3.266.442	10,70	3.266.442	10,88
	SONARWA	140.055	0,46	140.055	0,47
	SORAS	506.223	1,66	506.223	1,69
Soudan	Gouvernement du Soudan	1.795.396	5,88	1.762.005	5,87
	United Insurance Company Ltd	271.846	0,89	266.790	0,89
	Sheikan Ins. & Reins. Ltd	354.290	1,16	347.701	1,16
	Juba Insurance Company Ltd	297.375	0,97	291.845	0,97
Tanzanie	National Insurance Corporation (T) Ltd	1.921.807	6,30	1.921.807	6,40
	ZIC	127.670	0,42	127.670	0,43
PPF	PPF	1.715.415	5,62	1.232.886	4,11
Ouganda	National Insurance Corporation (U) Ltd	127.663	0,42	127.663	0,43
	Lion Assurance of Uganda Ltd	113.845	0,37	113.845	0,38
	Statewide Insurance Company Ltd	217.018	0,71	217.018	0,72
Zambie	ZSIC Ltd	600.919	1,97	600.919	2,00
	Gouvernement de Zambie	1.417.187	4,64	1.350.702	4,50
	ZSIC – Pension Trust	1.350.702	4,43	1.417.187	4,72
COMESA	PTA Bank	2.527.498	8,28	2.527.498	8,42
	Secrétariat du COMESA	350.570	1,15	350.570	1,17
Zimbabwe	Baobab Reinsurance Company Ltd	454.282	1,49	445.833	1,49
Madagascar	CMAR (NY Havana)	240.721	0,79	240.721	0,80
R.D. Congo	Société Nationale d'Assurances (SA)	125.661	0,41	125.661	0,42
Erythrée	NICE	870.370	2,85	870.370	2,90
Djibouti	Gouvernement de Djibouti	1.299.395	4,26	1.263.602	4,21
Total		30.514.101	100,00	30.011.275	100,00

Note explicative:

SOCABU :	Société d'Assurances du Burundi
EMOSE :	Empresa Mocambicana de Seguros (Compagnie Mozambicaine d'Assurances)
SONARWA :	Société Nouvelle d'Assurances du Rwanda
SORAS :	Société Rwandaise d'Assurances
ZIC :	Zanzibar Insurance Corporation (Compagnie d'Assurances de Zanzibar)
PPF :	Parastatal Pensions Fund (Caisse de Prévoyance Sociale)
ZSIC (Pension Trust) :	Zambia State Insurance Pension Trust Fund (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Zambie)
PTA Bank :	The Eastern and Southern African Development Bank
CMAR (NY Havana) :	Compagnie Malgache d'Assurances et Réassurances (NY Havana)
NICE :	National Insurance Corporation of Eritrea (Share) Company (Société Nationale d'Assurances d'Erythrée)
COMESA :	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe)

Certificat de Notation de Solvabilité Financière de la ZEP-RE

A.M. Best Company

certifies that

ZEP-RE

(PTA Reinsurance Company)

has a

Best's Financial Strength Rating

of

B (Fair)



Certificate Publication Date: April 1, 2011

Best's Financial Strength Ratings are subject to change.

To confirm the latest rating, visit www.ambest.com

A.M. Best Company

Ambest Road, Oldwick, NJ 08858 USA

Arthur Snyder III
President

Matt McInerney

Senior Vice President
Ratings



Notes



